Organisme Mixte de Gestion Agréé par
l'Administration Fiscale n°210350

STATISTIQUES 2021

SPÉCIFIQUES BNC / + DE 100 PROFESSIONS

2035 MOYENNES / REVENUS 2020

Édition août 2021

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE
DES AGRICULTEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS
ET PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

02 23 300 600

contact@arcolib.fr

www.arcolib.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE
DES AGRICULTEURS, ARTISANS, COMMERÇANTS
ET PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

PRÉAMBULE

Nous avons le plaisir de vous présenter la présente brochure, réalisée à partir des déclarations n°2035 de l'exercice **2020** de nos Adhérents BNC.

Seuls des dossiers non assujettis à TVA, ou traités H.T, vous sont ici présentés.

Spécial Études Notariales : Retrouvez les nombres moyens d'actes réalisés, et l'effectif CRPCEN moyen des études adhérentes d'ARCOLIB.

Spécial Chirurgiens-Dentistes : Nous vous présentons également le « taux de charges de structure » moyen, tel qu'il a été défini dans le cadre du devis prothétique.

Ces statistiques « 2035 MOYENNES » sont reprises dans nos Dossiers de Gestion et d'Analyse Économique, mis à disposition de tous nos Adhérents, et dans diverses statistiques disponibles sur notre site Internet (sur 10 ans, par tranches, sur 20 ans, …).

NOUVEAU

Retrouvez ces statistiques sur notre site web www.arcolib.fr, rubrique Documentation.

Nouvel espace repensé pour de meilleures lisibilité et recherche de nos documents.

Ce document ne représente qu'un outil de réflexion à fins de comparaison et de projection. En aucun cas il ne saurait être interprété comme une norme et doit être examiné avec les précautions d'usage.

Réalisation : ARCOLIB
Moyens techniques : logiciels WCGA et DFStat – ALLIA Conseil Hérouville Saint Clair

SOMMAIRE

A

ACUPUNCTEUR 1
AGENT COMMERCIAL 3
AGENT COMMERCIAL EN IMMOBILIER 5
AGENT D'ASSURANCE 7
ALLERGOLOGUE 9
ANESTHÉSISTE 11
ANGIOLOGUE 13
ANIMATION 15
ARCHITECTE 17
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR 19
ARTISTE 21
ARTISTE MUSICIEN 23
ARTISTE PEINTRE 25
AUTEUR – DROITS D'AUTEUR 27
AUTO-ÉCOLE 29
AUTRES SOINS CORPORELS 31
AVOCAT 33

B

BUREAU D'ÉTUDE 35

C

CARDIOLOGUE 37
CHIROPRACTEUR 39
CHIRURGIEN 41
CHIRURGIEN DENTISTE 43
CHIRURGIEN DENTISTE COLLABORATEUR 45
CHIRURGIEN DENTISTE REMPLAÇANT 47
COACHING – DÉVELOPPEMENT PERSONNEL 49
COMMISSAIRE AUX COMPTES 51
CONSEIL D'ENTREPRISE 53
CONSEIL DIVERS 55
CONSEIL EN COMMUNICATION 57
CONSEIL EN FORMATIONS 59
CONSEIL EN GESTION 61
CONSEIL EN INFORMATIQUE 63
CONSEIL EN MANAGEMENT 65
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES 67
CONSULTANT 69

D

DERMATOLOGUE 71
DESSINATEUR - ILLUSTRATEUR 73
DIÉTÉTICIEN(NE) 75

E

ÉLEVEUR SANS SOL 77
ENDOCRINOLOGUE 79
ENSEIGNEMENT – FORMATIONS DIVERSES 81
ERGOTHÉRAPEUTE 83
ÉTIOPATHE 85
ÉTUDES ET INSPECTIONS TECHNIQUES 87
EXPERT-COMPTABLE 89
EXPERT DIVERS 91
EXPERT FONCIER 93
EXPERT JUDICIAIRE 95

F

FORMATEUR 97

G

GASTRO ENTÉROLOGUE 99
GÉOMÈTRE EXPERT 101
GRAPHISTE 103
GYNÉCOLOGUE 105

H

HUISSIER DE JUSTICE 107

I

INFIRMIER(E) 109
INFIRMIER(E) COLLABORATEUR(TRICE) 111
INFIRMIER(E) REMPLAÇANT(E) 113
INFORMATICIEN 115
INGÉNIEUR CONSEIL 117
INVENTION - BREVET 119

J

JOCKEY 121
JOURNALISTE - ÉCRIVAIN 123

L

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES 125

M

MAGNÉTISEUR RADIESTHÉSISTE 127
MAITRE D'ŒUVRE 129
MANDATAIRE JUDICIAIRE PROTECTION DES MAJEURS 131
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE 133
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE COLLABORATEUR 135
MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE REMPLAÇANT 137
MÉDECIN GÉNÉRALISTE 139
MÉDECIN GÉNÉRALISTE COLLABORATEUR 141
MÉDECIN GÉNÉRALISTE REMPLAÇANT 143
MÉDECIN SPÉCIALISTE 145
MÉTREUR - DESSINATEUR 147

N

NATUROPATHE 149
NEUROLOGUE 151
NOTAIRE 153
NUTRITIONNISTE 155

O

OPHTALMOLOGISTE 157
O . R . L . 159
ORTHOPHONISTE 161
ORTHOPTISTE 163
OSTÉOPATHE 165
OSTÉOPATHE ANIMALIER 167

P

PARAPSYCHOLOGUE 169
PÉDIATRE 171
PÉDICURE PODOLOGUE 173

PHOTOGRAPHE AUTEUR 175
PNEUMOLOGUE 177
PROFESSEUR DE DANSE 179
PROFESSEUR DE GOLF 181
PROFESSEUR DE MUSIQUE 183
PROFESSEUR DE SPORT 185
PROFESSEUR DE YOGA 187
PSYCHANALYSTE 189
PSYCHIATRE 191
PSYCHOLOGUE 193
PSYCHOMOTRICIEN 195
PSYCHOTHÉRAPEUTE 197

R

RADIOLOGUE 199
RÉALISATEUR - COMPOSITEUR 201
RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART 203
RHUMATOLOGUE 205

S

SAGE-FEMME 207
SCULPTEUR 209
SOPHROLOGUE 211
STYLISTE - DESIGNER 213

T

TATOUEUR 215
THÉRAPEUTE 217
TRADUCTEUR INTERPRÈTE 219

U

MÉDECIN UROLOGUE 221

V

VÉTÉRINAIRE 223
VÉTÉRINAIRE COLLABORATEUR 225

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ACUPUNCTEUR

12 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	37 050	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	37 050	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	3 801	10,26 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	40 851	110,26 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	576	1,55 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	80	0,22 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	27	0,07 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	389	1,05 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS		
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	320	0,86 %
15	Loyer et charges locatives			BF	6 674	18,01 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	154	0,42 %
17	Entretien et réparations	1 280	3,45 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	1 127	3,04 %		BH	4 909	13,25 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	548	1,48 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 349	3,64 %			
22	Primes d'assurances	604	1,63 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 529	9,52 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 996	10,79 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	467	1,26 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	1 659		BK	2 723	7,35 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 009	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	55		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	237	0,64 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 331	3,59 %			
28	Frais d'actes et de contentieux				BM	2 388	6,45 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	284	0,77 %		
30	Autres frais divers de gestion	536	1,45 %			
31	Frais financiers (14)			BN	126	0,34 %
32	Pertes diverses (15)			BP	5	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	22 367	60,37 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**ACUPUNCTEUR**

N° SIRET

12 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**18 484** 49,89 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**391** 1,06 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**18 875** 50,94 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**662** 1,79 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**2 747** 7,41 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**3 410** 9,20 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**15 466** 41,74 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**3 787**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**682**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**8 593**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

AGENT COMMERCIAL

393 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	76 697	100,54 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	76	0,10 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	335	0,44 %
4	Montant net des recettes	AD	76 286	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	56	0,07 %
6	Gains divers (5)	AF	4 361	5,72 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	80 703	105,79 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	951	1,25 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	1 891	2,48 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	1 130	1,48 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	396	0,52 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	446	0,58 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	2 304	3,02 %
15	Loyer et charges locatives			BF	1 163	1,52 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	258	0,34 %
17	Entretien et réparations	232	0,30 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	167	0,22 %			
19	Petit outillage (11)	713	0,93 %		BH	3 345 4,38 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	164	0,21 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 805	2,37 %			
22	Primes d'assurances	264	0,35 %			
23	Frais de véhicules (12)	9 049	11,86 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	10 891 14,28 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 842	2,41 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	8 567		BK	10 455 13,71 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 671	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	217	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	963	1,26 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 323	1,73 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	13	0,02 %		BM	4 487 5,88 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	218	0,29 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 970	2,58 %			
31	Frais financiers (14)				BN	184 0,24 %
32	Pertes diverses (15)				BP	120 0,16 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	38 021 49,84 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**AGENT COMMERCIAL**

N° SIRET

393 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)						CA	42 681 55,95 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)						CB	48 0,06 %
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	700 0,92 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)						CE	43 429 56,93 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)						CF	
	40	Frais d'établissement (19)						CG	1
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	803 1,05 %
	42	Moins-value à court terme						CK	48 0,06 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS				CL	3 303 4,33 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT 152		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)						CN	4 155 5,45 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	39 274 51,48 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :						CX	11 749
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :						CY	1 404
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :						CZ	11
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :						AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			25 255		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

AGENT COMMERCIAL EN IMMOBILIER

242 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	63 587	101,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	631	1,00 %
4	Montant net des recettes	AD	62 956	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	3	
6	Gains divers (5)	AF	3 571	5,67 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	66 530	105,68 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	457	0,73 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	126	0,20 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	16	0,03 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	329	0,52 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	574	0,91 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 747	2,77 %
15	Loyer et charges locatives			BF	1 032	1,64 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	251	0,40 %
17	Entretien et réparations	181	0,29 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	10	0,02 %			
19	Petit outillage (11)	537	0,85 %		BH	3 951	6,28 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	117	0,19 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 873	4,56 %			
22	Primes d'assurances	233	0,37 %			
23	Frais de véhicules (12)	6 079	9,66 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	6 759	10,74 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	680	1,08 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	8 242		BK	9 454	15,02 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 151	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	61		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	741	1,18 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 063	1,69 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	17	0,03 %		BM	4 627	7,35 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	355	0,56 %		
30	Autres frais divers de gestion	2 451	3,89 %			
31	Frais financiers (14)				BN	120	0,19 %
32	Pertes diverses (15)				BP	161	0,26 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	29 605	47,02 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	AGENT COMMERCIAL EN IMMOBILIER

N° SIRET

242 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	36 924 58,65 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	9 0,01 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	608 0,97 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	37 542 59,63 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	1
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	503 0,80 %
	42	Moins-value à court terme							CK	6 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 868 4,56 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	46	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	6		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 377 5,36 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	34 164 54,27 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	12 055
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 489
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	111
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			16 089		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB

ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	AGENT D'ASSURANCES
	Nature de l'activité (1)	300 Adhérents — Code activité pour les praticiens médicaux
	N° SIRET	si exercice en société (2) AV — Nombre d'associés AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK — d'après les règles « créances-dettes » AL
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV — Taxe incluse CW — Non assujetti à la TVA AT ✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓ — Année d'adhésion — Nombre de salariés AP — Salaires nets perçus AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA

2 RECETTES

	Libellé	Code	Montant	%
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	261 069	99,92 %
2	À déduire : Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	111	0,04 %
3	À déduire : Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	- 323	
4	Montant net des recettes (Recettes moyennes par salarié : 97 060 €)	AD	261 281	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	103	0,04 %
6	Gains divers (5)	AF	7 426	2,84 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	268 811	102,88 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

	Libellé	Détail	%	Code	Montant	%
8	Achats (6)			BA	503	0,19 %
9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature (7) (Nb moyen de salariés : 2,69)			BB	35 687	13,66 %
10	Frais de personnel : Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	21 349	8,17 %
11	Impôts et taxes (8) : Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) : Contribution économique territoriale			JY	674	0,26 %
13	Impôts et taxes (8) : Autres impôts			BS	5 822	2,23 %
14	Impôts et taxes (8) : (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	6 113	2,34 %
15	Loyer et charges locatives			BF	13 835	5,30 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW			BG	3 026	1,16 %
17	Entretien et réparations	2 058	0,79 %			
18	Personnel intérimaire	938	0,36 %			
19	Petit outillage (11)	1 397	0,53 %	BH (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)	12 486	4,78 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	1 537	0,59 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	4 109	1,57 %			
22	Primes d'assurances	2 447	0,94 %			
23	Frais de véhicules (12)	8 031	3,07 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ (Total : Transport et déplacements)	9 608	3,68 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 577	0,60 %			
25	Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires BT	30 994		BK	35 752	13,68 %
	dont cotisations facultatives Madelin BZ	4 169				
	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	588				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	2 024	0,77 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	6 372	2,44 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	47	0,02 %	BM (Total : Frais divers de gestion)	17 311	6,63 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	1 387	0,53 %			
30	Autres frais divers de gestion	7 480	2,86 %			
31	Frais financiers (14)			BN	1 288	0,49 %
32	Pertes diverses (15)			BP	1 089	0,42 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	164 545	62,98 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	AGENT D'ASSURANCES

N° SIRET

300 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	104 266 39,91 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	305 0,12 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 681 1,03 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	107 252 41,05 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	1
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 057 0,79 %
	42	Moins-value à court terme							CK	52 0,02 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	343				CL	1 390 0,53 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	44	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	340		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	22 0,01 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 521 1,35 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	103 731 39,70 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			21 735		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN ALLERGOLOGUE

10 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	139 026	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	139 026	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	4 131	2,97 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	143 157	102,97 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)	BA	2 686	1,93 %	
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)	BB	3 982	2,86 %	
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	3 216	2,31 %	
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée	BD			
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale	JY	683	0,49 %	
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts	BS	1 418	1,02 %	
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible	BV	5 755	4,14 %	
15	Loyer et charges locatives	BF	11 079	7,97 %	
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) — BW	BG	1 542	1,11 %	
17	Entretien et réparations	1 655	1,19 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs	
18	Personnel intérimaire	2 686	1,93 %		
19	Petit outillage (11)	798	0,57 %		BH 10 068 7,24 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	1 120	0,81 %		
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 801	2,01 %		
22	Primes d'assurances	1 007	0,72 %		
23	Frais de véhicules (12)	2 580	1,86 %	Total : Transport et déplacements	
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ 2 594 1,87 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	14	0,01 %		
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT	13 759			BK 16 937 12,18 %
	dont cotisations facultatives Madelin BZ	3 178		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	102	0,07 %	Total : Frais divers de gestion	
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 935	2,83 %		
28	Frais d'actes et de contentieux	278	0,20 %		BM 5 869 4,22 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	683	0,49 %		
30	Autres frais divers de gestion	870	0,63 %		
31	Frais financiers (14)	BN	521	0,37 %	
32	Pertes diverses (15)	BP			
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)	BR	66 352	47,73 %	

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN ALLERGOLOGUE

N° SIRET

10 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	76 805 55,25 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 160 0,83 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	77 965 56,08 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	4 060 2,92 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 877 3,51 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	2 630		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	252 0,18 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	9 189 6,61 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	68 776 49,47 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			7 651		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																						
Nature de l'activité (1)																							
N° SIRET																							
Résultat déterminé (2)																							
Comptabilité tenue (2) :																							
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																							
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																							

MEDECIN ANESTHESISTE

78 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	326 551	103,07 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	9 737	3,07 %
4	Montant net des recettes	AD	316 814	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	3 755	1,19 %
6	Gains divers (5)	AF	39 819	12,57 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	360 387	113,75 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)				BA	318	0,10 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	15 889	5,02 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	11 621	3,67 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	1 194	0,38 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	3 453	1,09 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	13 208	4,17 %
15	Loyer et charges locatives				BF	5 415	1,71 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	1 218	BG	9 764	3,08 %
17	Entretien et réparations	1 002	0,32 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire	787	0,25 %				
19	Petit outillage (11)	648	0,20 %		BH	12 518	3,95 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	133	0,04 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	4 208	1,33 %				
22	Primes d'assurances	5 739	1,81 %				
23	Frais de véhicules (12)	3 505	1,11 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	4 326	1,37 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	821	0,26 %				
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires		BT	33 015	BK	43 277	13,66 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	9 015	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	1 247		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 153	0,36 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 893	0,60 %				
28	Frais d'actes et de contentieux	411	0,13 %		BM	5 770	1,82 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	645	0,20 %			
30	Autres frais divers de gestion	1 667	0,53 %				
31	Frais financiers (14)				BN	397	0,13 %
32	Pertes diverses (15)				BP	124	0,04 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	127 277	40,17 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN ANESTHESISTE

N° SIRET

78 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	233 110 73,58 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	241 0,08 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	5 129 1,62 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	1
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	238 481 75,27 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	7
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 439 0,45 %
	42	Moins-value à court terme							CK	65 0,02 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 161				CL	4 730 1,49 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	193		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	2 037		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	41 0,01 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	6 282 1,98 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	232 199 73,29 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			7 803		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB

ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN ANGIOLOGUE			
Nature de l'activité (1)		40 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET		si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK	d'après les règles « créances-dettes »	AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus	AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA				

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	189 996	101,60 %
2	À déduire : Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire : Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 994	1,60 %
4	Montant net des recettes	AD	187 002	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	3	
6	Gains divers (5)	AF	9 593	5,13 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	196 599	105,13 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	2 155	1,15 %
9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	6 955	3,72 %
10	Frais de personnel : Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	4 182	2,24 %
11	Impôts et taxes (8) : Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) : Contribution économique territoriale			JY	724	0,39 %
13	Impôts et taxes (8) : Autres impôts			BS	1 336	0,71 %
14	Impôts et taxes (8) : (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	8 293	4,43 %
15	Loyer et charges locatives			BF	14 739	7,88 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 78		BG	11 065	5,92 %
17	Entretien et réparations	2 662	1,42 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	1 459	0,78 %			
19	Petit outillage (11)	1 323	0,71 %	BH	11 487	6,14 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	792	0,42 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 761	2,01 %			
22	Primes d'assurances	1 490	0,80 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 212	1,72 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	3 544	1,90 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	332	0,18 %			
25	Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires	BT 17 029		BK	24 824	13,27 %
	dont cotisations facultatives Madelin BZ 7 011	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 784				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	843	0,45 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 618	1,93 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	15	0,01 %	BM	7 242	3,87 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	843	0,45 %			
30	Autres frais divers de gestion	1 923	1,03 %			
31	Frais financiers (14)			BN	358	0,19 %
32	Pertes diverses (15)			BP	90	0,05 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	96 996	51,87 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN ANGIOLOGUE**

N° SIRET

40 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	99 602 53,26 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	17 0,01 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	773 0,41 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	81 0,04 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	100 474 53,73 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 786 1,49 %
	42	Moins-value à court terme							CK	134 0,07 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	7 501 4,01 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 332	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	493		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	790	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	2 988		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	439 0,23 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	10 860 5,81 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	89 613 47,92 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			7 754		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ANIMATION

10 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	67 242	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	67 242	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	5 087	7,57 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	72 329	107,57 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	924	1,37 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	28 170	41,89 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	13 945	20,74 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	293	0,44 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	1 323	1,97 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	916	1,36 %
15	Loyer et charges locatives		BF	1 239	1,84 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	842	1,25 %
17	Entretien et réparations	368 0,55 %			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	754 1,12 %	BH	3 772	5,61 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	117 0,17 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 886 2,80 %			
22	Primes d'assurances	647 0,96 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 128 4,65 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	4 042	6,01 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	914 1,36 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 3 421	BK	4 020	5,98 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 599	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	126 0,19 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	765 1,14 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	63 0,09 %	BM	1 583	2,35 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 84 0,12 %			
30	Autres frais divers de gestion	546 0,81 %			
31	Frais financiers (14)		BN	112	0,17 %
32	Pertes diverses (15)		BP	106	0,16 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	61 286	91,14 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**ANIMATION**

N° SIRET

10 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**11 043** 16,42 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	**75** 0,11 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**778** 1,16 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**11 895** 17,69 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**1 606** 2,39 %
	42	Moins-value à court terme	CK	
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	**3 574** 5,32 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (AW) – dont l'abondement sur l'épargne salariale (CT)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (CU) – dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CO)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CI) – dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**5 180** 7,70 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**6 715** 9,99 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**11 844**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**804**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**19 696**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ARCHITECTE

242 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	82 415	103,87 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	72	0,09 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 998	3,78 %
4	Montant net des recettes	AD	79 345	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	7	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	2 821	3,56 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	82 173	103,56 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	1 909	2,41 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7) (Nb moyen de salariés : 1,79)			BB	8 889	11,20 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	4 076	5,14 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	438	0,55 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	466	0,59 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 444	1,82 %
15	Loyer et charges locatives			BF	3 893	4,91 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	642	0,81 %
17	Entretien et réparations	701	0,88 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	40	0,05 %			
19	Petit outillage (11)	755	0,95 %		BH	9 425 11,88 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	498	0,63 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 905	3,66 %			
22	Primes d'assurances	4 525	5,70 %			
23	Frais de véhicules (12)	4 299	5,42 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	5 096 6,42 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	797	1,00 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	7 203		BK	8 986 11,33 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 687	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	95	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	696	0,88 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 114	2,66 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	35	0,04 %		BM	5 089 6,41 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	679	0,86 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 565	1,97 %			
31	Frais financiers (14)			BN	227	0,29 %
32	Pertes diverses (15)			BP	176	0,22 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	50 757	63,97 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**ARCHITECTE**

N° SIRET

242 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	31 416 39,59 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	17 0,02 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 745 3,46 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	34 178 43,08 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	56 0,07 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 430 1,80 %
	42	Moins-value à court terme							CK	37 0,05 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	226				CL	2 694 3,40 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	625	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	133		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	92	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	9 0,01 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 226 5,33 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	29 951 37,75 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	14 864
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	2 625
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	246
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			12 351		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ARCHITECTE D'INTERIEUR

31 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	65 252	102,59 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 648	2,59 %
4	Montant net des recettes	AD	63 604	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	3 714	5,84 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	67 319	105,84 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	626	0,98 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	1 801	2,83 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	1 022	1,61 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	344	0,54 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	158	0,25 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 752	2,75 %
15	Loyer et charges locatives			BF	4 410	6,93 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	402	0,63 %
17	Entretien et réparations	482	0,76 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	24	0,04 %			
19	Petit outillage (11)	716	1,13 %		BH	6 095 9,58 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	377	0,59 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 023	3,18 %			
22	Primes d'assurances	2 472	3,89 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 527	5,55 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	4 430 6,96 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	903	1,42 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	7 223		BK	8 681 13,65 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 458	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	737	1,16 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 427	2,24 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	193	0,30 %		BM	4 074 6,41 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	196	0,31 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 519	2,39 %			
31	Frais financiers (14)				BN	200 0,31 %
32	Pertes diverses (15)				BP	138 0,22 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	34 134 53,67 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**ARCHITECTE D'INTERIEUR**

N° SIRET

31 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	33 184 52,17 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	880 1,38 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	34 064 53,56 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	38 0,06 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 418 2,23 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 082				CL	4 483 7,05 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	78		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 939 9,34 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	28 125 44,22 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	10 742
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	1 515
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	131
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			12 310		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ARTISTES

183 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	101 789	100,59 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	1	
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	601	0,59 %
4	Montant net des recettes	AD	101 187	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	26	0,03 %
6	Gains divers (5)	AF	10 511	10,39 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	111 725	110,41 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	4 978	4,92 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	698	0,69 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	1 552	1,53 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	36	0,04 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	4 117	4,07 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	3 681	3,64 %
15	Loyer et charges locatives			BF	2 259	2,23 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	333	0,33 %
17	Entretien et réparations	207	0,20 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	23	0,02 %			
19	Petit outillage (11)	1 438	1,42 %		BH	6 642 6,56 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	331	0,33 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	4 301	4,25 %			
22	Primes d'assurances	342	0,34 %			
23	Frais de véhicules (12)	867	0,86 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 220 2,19 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 353	1,34 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	2 997		BK	3 480 3,44 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	482	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	858	0,85 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 112	1,10 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	94	0,09 %		BM	3 433 3,39 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	190	0,19 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 179	1,17 %			
31	Frais financiers (14)			BN	130	0,13 %
32	Pertes diverses (15)			BP	285	0,28 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	33 846	33,45 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**ARTISTES**

N° SIRET

183 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)						CA	**77 879** 76,97 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)						CB	**157** 0,16 %
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	**3 800** 3,76 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)						CE	**81 836** 80,88 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)						CF	
	40	Frais d'établissement (19)						CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	**2 086** 2,06 %
	42	Moins-value à court terme						CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	**132**			CL	**2 752** 2,72 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	**68**	
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)						CN	**4 839** 4,78 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	**76 997** 76,09 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**9 622**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**2 132**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	**54**
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	**54 103**

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**5 468**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ARTISTE MUSICIEN

8 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	98 809	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	98 809	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	530	0,54 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	99 339	100,54 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA		
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY		
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	96	0,10 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	5 491	5,56 %
15	Loyer et charges locatives			BF	3 349	3,39 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	5	0,01 %
17	Entretien et réparations	115	0,12 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	497	0,50 %		BH	7 276	7,36 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	242	0,24 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	6 251	6,33 %			
22	Primes d'assurances	171	0,17 %			
23	Frais de véhicules (12)	319	0,32 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	964	0,98 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	645	0,65 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	2 411		BK	2 765	2,80 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	354	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	369	0,37 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	797	0,81 %			
28	Frais d'actes et de contentieux				BM	1 966	1,99 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	50	0,05 %		
30	Autres frais divers de gestion	750	0,76 %			
31	Frais financiers (14)				BN	63	0,06 %
32	Pertes diverses (15)				BP		
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	21 974	22,24 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**ARTISTE MUSICIEN**

N° SIRET

8 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**77 365** 78,30 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**470** 0,48 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**77 835** 78,77 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**1 089** 1,10 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**375** 0,38 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**1 464** 1,48 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**76 371** 77,29 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**7 230**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**1 162**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	**32 672**

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**4 452**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ARTISTE PEINTRE

124 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	61 636	101,99 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 204	1,99 %
4	Montant net des recettes	AD	60 432	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	77	0,13 %
6	Gains divers (5)	AF	4 749	7,86 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	65 259	107,99 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	5 776	9,56 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	360	0,60 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	353	0,58 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	15	0,02 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	252	0,42 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 271	2,10 %
15	Loyer et charges locatives		BF	3 797	6,28 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	528	0,87 %
17	Entretien et réparations	513 0,85 %			
18	Personnel intérimaire	192 0,32 %			
19	Petit outillage (11)	956 1,58 %	BH	4 860	8,04 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	764 1,26 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 950 3,23 %			
22	Primes d'assurances	485 0,80 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 035 3,37 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	3 159	5,23 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 125 1,86 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 2 079	BK	2 509	4,15 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 422	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 8	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	689 1,14 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 213 2,01 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	45 0,07 %	BM	4 695	7,77 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 137 0,23 %			
30	Autres frais divers de gestion	2 610 4,32 %			
31	Frais financiers (14)		BN	214	0,35 %
32	Pertes diverses (15)		BP	156	0,26 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	27 946	46,24 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ARTISTE PEINTRE

N° SIRET

124 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	37 312 61,74 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	1 602 2,65 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	1 210 2,00 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	40 125 66,40 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	4 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	1 684 2,79 %
	42	Moins-value à court terme	CK	275 0,46 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur » (CS)	CL	6 347 10,50 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (AW)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (CU)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CI)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	8 275 13,69 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	31 832 52,67 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	

43	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		36
	dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT
	dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO 622
	dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	2 581
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	1 871
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	16
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	25 281

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			8 187		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

AUTEUR - DROITS D'AUTEUR

33 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	50 275	100,51 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	255	0,51 %
4	Montant net des recettes	AD	50 020	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	1	
6	Gains divers (5)	AF	3 852	7,70 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	53 872	107,70 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	1 907	3,81 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	82	0,16 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	210	0,42 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 601	3,20 %
15	Loyer et charges locatives			BF	1 398	2,79 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	198	0,40 %
17	Entretien et réparations	368	0,74 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	816	1,63 %		BH	2 881 5,76 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	144	0,29 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 328	2,65 %			
22	Primes d'assurances	225	0,45 %			
23	Frais de véhicules (12)	1 678	3,35 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 311 4,62 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	633	1,27 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	2 703		BK	3 482 6,96 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	780	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	524	1,05 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	961	1,92 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	1			BM	2 476 4,95 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	87	0,17 %		
30	Autres frais divers de gestion	902	1,80 %			
31	Frais financiers (14)				BN	105 0,21 %
32	Pertes diverses (15)				BP	
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	16 652 33,29 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**AUTEUR - DROITS D'AUTEUR**

N° SIRET

33 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**37 220** 74,41 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**563** 1,13 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	**2**
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**37 785** 75,54 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	**27** 0,05 %
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**1 232** 2,46 %
	42	Moins-value à court terme	CK	
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur » – CS – **841**	CL	**7 190** 14,37 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » – AW		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » – CU		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » – CI		
		dont l'abondement sur l'épargne salariale – CT		
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » – CO – **3 186**		
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » – CQ		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**8 450** 16,89 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**29 335** 58,65 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**4 753**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**682**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	**8 270**

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**8 005**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

AUTO ECOLE

151 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	106 276	100,32 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	2	
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	336	0,32 %
4	Montant net des recettes	AD	105 938	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	8	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	14 418	13,61 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	120 365	113,62 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	1 778	1,68 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	24 122	22,77 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	9 570	9,03 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	649	0,61 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	977	0,92 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 005	0,95 %
15	Loyer et charges locatives			BF	9 349	8,82 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	3 448	3,25 %
17	Entretien et réparations	1 642	1,55 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	243	0,23 %			
19	Petit outillage (11)	1 505	1,42 %		BH	9 799 9,25 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	1 604	1,51 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 982	2,81 %			
22	Primes d'assurances	1 822	1,72 %			
23	Frais de véhicules (12)	15 494	14,63 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	16 100 15,20 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	605	0,57 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	4 272		BK	6 424 6,06 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 981	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	171	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	278	0,26 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 588	2,44 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	42	0,04 %		BM	5 397 5,09 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	398	0,38 %		
30	Autres frais divers de gestion	2 090	1,97 %			
31	Frais financiers (14)				BN	822 0,78 %
32	Pertes diverses (15)				BP	146 0,14 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	89 588 84,57 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	AUTO ECOLE

N° SIRET

151 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	30 777 29,05 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	868 0,82 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 834 1,73 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	6 0,01 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	33 485 31,61 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	35 0,03 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	4 632 4,37 %
	42	Moins-value à court terme							CK	48 0,05 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	10 455 9,87 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	113	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	55		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	15 170 14,32 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	18 315 17,29 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	20 396
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	5 514
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	8
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			88 210		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

AUTRES SOINS CORPORELS

39 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	29 170	100,17 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	50	0,17 %
	4	Montant net des recettes	AD	29 120	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	7	0,02 %
	6	Gains divers (5)	AF	4 990	17,14 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	34 117	117,16 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	614	2,11 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	1 282	4,40 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	340	1,17 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	358	1,23 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	540	1,85 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	230	0,79 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	5 017	17,23 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	276	0,95 %
	17	Entretien et réparations	720	2,47 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	80	0,27 %			
	19	Petit outillage (11)	973	3,34 %		BH	4 147 14,24 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	537	1,84 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 331	4,57 %			
	22	Primes d'assurances	504	1,73 %			
	23	Frais de véhicules (12)	1 170	4,02 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	1 992 6,84 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	823	2,83 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	2 001		BK	3 008 10,33 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	957	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	50	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	872	2,99 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 074	3,69 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	13	0,04 %		BM	2 754 9,46 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	197	0,68 %		
	30	Autres frais divers de gestion	598	2,05 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	248 0,85 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	34 0,12 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	20 841 71,57 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**AUTRES SOINS CORPORELS**

N° SIRET

39 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	13 276 45,59 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	19 0,07 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 231 4,23 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	14 526 49,88 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	119 0,41 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 404 4,82 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 002 13,74 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 526 18,98 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	9 000 30,91 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	3 021
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	730
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			3 452		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

AVOCAT

541 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2						
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	101 790	104,00 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	636	0,65 %
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	3 281	3,35 %
	4	Montant net des recettes		AD	97 873	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	3	
	6	Gains divers (5)		AF	2 344	2,39 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	100 221	102,40 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	663	0,68 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7) (Nb moyen de salariés : 1,32)			BB	3 682	3,76 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	2 009	2,05 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	438	0,45 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	545	0,56 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 792	2,85 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	6 238	6,37 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	733	0,75 %
	17	Entretien et réparations	670	0,68 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	125	0,13 %				
	19	Petit outillage (11)	808	0,83 %		BH	4 883	4,99 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	317	0,32 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 996	2,04 %				
	22	Primes d'assurances	968	0,99 %				
	23	Frais de véhicules (12)	3 005	3,07 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	4 502	4,60 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 497	1,53 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	8 987	BK	11 432	11,68 %
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	2 197	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 249		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 393	1,42 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 744	2,80 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	158	0,16 %		BM	7 900	8,07 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 2 215	2,26 %				
	30	Autres frais divers de gestion	1 390	1,42 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	174	0,18 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	111	0,11 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	46 103	47,10 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	AVOCAT

N° SIRET

541 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	54 117 55,29 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	85 0,09 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 823 1,86 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	8 0,01 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	56 025 57,24 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	5 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	892 0,91 %
	42	Moins-value à court terme							CK	35 0,04 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	994				CL	2 692 2,75 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	79	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	108		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	77 0,08 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 701 3,78 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	52 323 53,46 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	18 126
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	2 546
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	275
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			11 158		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

BUREAU D'ETUDE

25 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	79 550	100,04 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	33	0,04 %
4	Montant net des recettes	AD	79 517	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	3	
6	Gains divers (5)	AF	3 128	3,93 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	82 649	103,94 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	1 157	1,46 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	12 425	15,63 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	1 899	2,39 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	509	0,64 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	409	0,51 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 287	1,62 %
15	Loyer et charges locatives		BF	2 550	3,21 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	624	0,78 %
17	Entretien et réparations	934 1,17 %			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	635 0,80 %	BH	9 579	12,05 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	420 0,53 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 144 2,70 %			
22	Primes d'assurances	5 445 6,85 %			
23	Frais de véhicules (12)	4 371 5,50 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	4 776	6,01 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	405 0,51 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 5 762	BK	8 343	10,49 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 2 367	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 214	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	339 0,43 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 888 2,37 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	67 0,08 %	BM	4 531	5,70 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 304 0,38 %			
30	Autres frais divers de gestion	1 932 2,43 %			
31	Frais financiers (14)		BN	107	0,13 %
32	Pertes diverses (15)		BP	28	0,04 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	48 226	60,65 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**BUREAU D'ETUDE**

N° SIRET

25 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**34 422** 43,29 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**11 264** 14,17 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**45 686** 57,45 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**821** 1,03 %
	42	Moins-value à court terme	CK	
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	**3 295** 4,14 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (CS)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (AW)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CU)		
		dont l'abondement sur l'épargne salariale (CI)		
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CT)		
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CO)		
		(CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**4 116** 5,18 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**41 570** 52,28 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**15 105**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**1 650**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	**7**
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**10 221**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN CARDIOLOGUE

117 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

AK d'après les règles « recettes-dépenses » | AL d'après les règles « créances-dettes »

Hors taxe CV | Taxe incluse CW | Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓ Année d'adhésion | Nombre de salariés AP | Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	204 669	101,13 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 283	1,13 %
	4	Montant net des recettes	AD	202 386	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	2	
	6	Gains divers (5)	AF	4 475	2,21 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	206 862	102,21 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	813	0,40 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	7 501	3,71 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	4 664	2,30 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	635	0,31 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	1 580	0,78 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	9 324	4,61 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	9 243	4,57 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	2 301	BG	15 430	7,62 %
	17	Entretien et réparations	1 732	0,86 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	1 648	0,81 %				
	19	Petit outillage (11)	1 104	0,55 %		BH	9 114	4,50 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	388	0,19 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 038	1,50 %				
	22	Primes d'assurances	1 204	0,59 %				
	23	Frais de véhicules (12)	2 977	1,47 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 291	1,63 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	314	0,16 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	16 747	BK	21 640	10,69 %
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	3 812	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	1 081	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	370	0,18 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 140	1,55 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	19	0,01 %		BM	5 368	2,65 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	741	0,37 %			
	30	Autres frais divers de gestion	1 098	0,54 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	204	0,10 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	46	0,02 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	88 855	43,90 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN CARDIOLOGUE**

N° SIRET

117 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	118 008 58,31 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	80 0,04 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	589 0,29 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	13 0,01 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	118 690 58,65 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	20 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 637 0,81 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 436				CL	8 796 4,35 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	2 305	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	419		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	3 345		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	471 0,23 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	10 924 5,40 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	107 766 53,25 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 030		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**CHIROPRACTEUR**
	Nature de l'activité (1)	46 Adhérents — Code activité pour les praticiens médicaux
	N° SIRET	si exercice en société (2) AV — Nombre d'associés AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK — d'après les règles « créances-dettes » AL
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV — Taxe incluse CW — Non assujetti à la TVA AT ✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓ — Année d'adhésion — Nombre de salariés AP — Salaires nets perçus AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA

	Ligne	Libellé		Code	Montant	%
2 RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	71 395	105,01 %
	2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3		Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 408	5,01 %
	4	Montant net des recettes		AD	67 987	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	1	
	6	Gains divers (5)		AF	4 686	6,89 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	72 675	106,90 %

	Ligne	Libellé		Détail	%	Code	Montant	%
3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	515	0,76 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	114	0,17 %
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	23	0,03 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12		Contribution économique territoriale			JY	499	0,73 %
	13		Autres impôts			BS	434	0,64 %
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 825	2,68 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	10 010	14,72 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW 675		BG	1 238	1,82 %
	17	Entretien et réparations		1 255	1,85 %			
	18	Personnel intérimaire		260	0,38 %			
	19	Petit outillage (11)		1 202	1,77 %	BH (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)	5 652	8,31 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		638	0,94 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		1 694	2,49 %			
	22	Primes d'assurances		603	0,89 %			
	23	Frais de véhicules (12)		2 409	3,54 %			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ (Total : Transport et déplacements)	3 040	4,47 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...		631	0,93 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT 6 467		BK	9 059	13,32 %
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ 2 397	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 194			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès		1 026	1,51 %			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		1 857	2,73 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux		9	0,01 %	BM (Total : Frais divers de gestion)	4 776	7,02 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	938	1,38 %			
	30	Autres frais divers de gestion		946	1,39 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	383	0,56 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	177	0,26 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	37 746	55,52 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CHIROPRACTEUR

N° SIRET

46 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	34 928 51,37 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	6 0,01 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	789 1,16 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	35 723 52,54 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	1 914 2,82 %
	42	Moins-value à court terme	CK	67 0,10 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	551
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	
		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
			CL	2 969 4,37 %
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	4 949 7,28 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	30 773 45,26 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			6 218		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

CHIRURGIEN

140 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	217 001	100,19 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	412	0,19 %
4	Montant net des recettes	AD	216 589	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	2	
6	Gains divers (5)	AF	10 059	4,64 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	226 650	104,65 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	2 418	1,12 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	8 954	4,13 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	5 515	2,55 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	630	0,29 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	2 286	1,06 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	8 257	3,81 %
15	Loyer et charges locatives			BF	8 238	3,80 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 380		BG	11 779	5,44 %
17	Entretien et réparations	992	0,46 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	1 044	0,48 %			
19	Petit outillage (11)	972	0,45 %		BH	13 442 6,21 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	175	0,08 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 772	1,28 %			
22	Primes d'assurances	7 486	3,46 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 041	1,40 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 839 1,77 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	798	0,37 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 25 594			BK	31 192 14,40 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 4 662		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 936		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	877	0,40 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 887	0,87 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	223	0,10 %		BM	6 290 2,90 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	936	0,43 %			
30	Autres frais divers de gestion	2 367	1,09 %			
31	Frais financiers (14)				BN	299 0,14 %
32	Pertes diverses (15)				BP	81 0,04 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	103 223 47,66 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CHIRURGIEN

N° SIRET

140 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	123 427 56,99 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	82 0,04 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	968 0,45 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	92 0,04 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	124 569 57,51 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 566 0,72 %
	42	Moins-value à court terme							CK	26 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 729				CL	8 061 3,72 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	2 368	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	651		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	771		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	504 0,23 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	10 156 4,69 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	114 413 52,82 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 513		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

CHIRURGIEN-DENTISTE

803 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	269 201	100,84 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	1	
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 230	0,84 %
4	Montant net des recettes	AD	266 970	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	11	
6	Gains divers (5)	AF	16 299	6,11 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	283 281	106,11 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	55 590	20,82 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	19 101	7,15 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	12 290	4,60 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	769	0,29 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	2 846	1,07 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	8 488	3,18 %
15	Loyer et charges locatives		BF	12 650	4,74 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	6 176	2,31 %
17	Entretien et réparations	6 751 2,53 %			
18	Personnel intérimaire	406 0,15 %			
19	Petit outillage (11)	2 644 0,99 %	BH	16 694	6,25 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	1 290 0,48 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 932 1,47 %			
22	Primes d'assurances	1 670 0,63 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 838 1,06 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	3 359	1,26 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	520 0,19 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 20 925	BK	26 884	10,07 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 5 605	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 353	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 041 0,39 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 781 1,04 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	62 0,02 %	BM	7 450	2,79 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 960 0,36 %			
30	Autres frais divers de gestion	2 606 0,98 %			
31	Frais financiers (14)		BN	806	0,30 %
32	Pertes diverses (15)		BP	134	0,05 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	173 239	64,89 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

CHIRURGIENS DENTISTES : Taux de Charges de Structure moyen = 31,38 %

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CHIRURGIEN-DENTISTE

N° SIRET

803 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	110 042 41,22 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	342 0,13 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 552 0,58 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	124 0,05 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	112 060 41,97 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	26 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	6 806 2,55 %
	42	Moins-value à court terme							CK	209 0,08 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 059				CL	10 099 3,78 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 879	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	744		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	864 0,32 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	18 004 6,74 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	94 056 35,23 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			6 501		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**CHIRURGIEN-DENTISTE COLLABORATEUR**
	Nature de l'activité (1)	257 Adhérents — Code activité pour les praticiens médicaux
	N° SIRET	si exercice en société (2) AV — Nombre d'associés AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK — d'après les règles « créances-dettes » AL
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV — Taxe incluse CW — Non assujetti à la TVA AT ✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓ — Année d'adhésion — Nombre de salariés AP — Salaires nets perçus AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA

2 RECETTES

			Code	Montant	%
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	159 612	102,91 %
2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	41	0,03 %
3		Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	4 468	2,88 %
4	Montant net des recettes		AD	155 103	100,00%
5	Produits financiers (4)		AE	1	
6	Gains divers (5)		AF	9 925	6,40 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	165 029	106,40 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

			Montant	%	Sous-total	Code	Montant	%
8	Achats (6)					BA	22 368	14,42 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)				BB	2 361	1,52 %
10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)				BC	1 238	0,80 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée				BD		
12		Contribution économique territoriale				JY	365	0,24 %
13		Autres impôts				BS	864	0,56 %
14		(9) Contribution sociale généralisée déductible				BV	4 547	2,93 %
15	Loyer et charges locatives					BF	2 586	1,67 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW 36 693	23,66 %		BG	42 452	27,37 %
17	Entretien et réparations		1 742	1,12 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire		213	0,14 %				
19	Petit outillage (11)		1 104	0,71 %		BH	6 798	4,38 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité		158	0,10 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		3 039	1,96 %				
22	Primes d'assurances		540	0,35 %				
23	Frais de véhicules (12)		2 777	1,79 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...					BJ	3 271	2,11 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...		495	0,32 %				
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT 11 843			BK	13 645	8,80 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 615		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 188			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès		1 274	0,82 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		841	0,54 %				
28	Frais d'actes et de contentieux		102	0,07 %		BM	3 828	2,47 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	624	0,40 %				
30	Autres frais divers de gestion		988	0,64 %				
31	Frais financiers (14)					BN	266	0,17 %
32	Pertes diverses (15)					BP	115	0,07 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)					BR	104 706	67,51 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CHIRURGIEN-DENTISTE COLLABORATEUR

N° SIRET

257 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	60 324 38,89 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	71 0,05 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	192 0,12 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	143 0,09 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	60 730 39,15 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	8 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 923 1,24 %
	42	Moins-value à court terme							CK	17 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	5 876 3,79 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 284	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	57		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	121 0,08 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	7 945 5,12 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	52 785 34,03 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			7 332		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CHIRURGIEN-DENTISTE REMPLACANT
	Nature de l'activité (1)	14 Adhérents — Code activité pour les praticiens médicaux
	N° SIRET	si exercice en société (2) AV — Nombre d'associés AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK — d'après les règles « créances-dettes » AL
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV — Taxe incluse CW — Non assujetti à la TVA AT ✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓ — Année d'adhésion — Nombre de salariés AP — Salaires nets perçus AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA

Section	N°	Libellé		Code	Montant	%
2 RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	68 716	106,04 %
	2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 916	6,04 %
	4	Montant net des recettes		AD	64 800	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE		
	6	Gains divers (5)		AF	4 464	6,89 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	69 264	106,89 %

Section	N°	Libellé		Détail	%	Sous-total	Code	Montant	%
3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)					BA	7 314	11,29 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)				BB	357	0,55 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)				BC	137	0,21 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée				BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale				JY	198	0,31 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts				BS	124	0,19 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible				BV	2 214	3,42 %
	15	Loyer et charges locatives					BF	80	0,12 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)				BW	BG	6 820	10,52 %
	17	Entretien et réparations		670	1,03 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire							
	19	Petit outillage (11)		572	0,88 %		BH	2 314	3,57 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		34	0,05 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		762	1,18 %				
	22	Primes d'assurances		276	0,43 %				
	23	Frais de véhicules (12)		2 217	3,42 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...					BJ	3 876	5,98 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...		1 659	2,56 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 5 714				BK	6 536	10,09 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 768 — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 54						
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès		359	0,55 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		706	1,09 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux		28	0,04 %		BM	2 115	3,26 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	406	0,63 %				
	30	Autres frais divers de gestion		616	0,95 %				
	31	Frais financiers (14)					BN	102	0,16 %
	32	Pertes diverses (15)					BP		
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)					BR	32 187	49,67 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CHIRURGIEN-DENTISTE REMPLACANT

N° SIRET

14 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	37 077 57,22 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	182 0,28 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	37 258 57,50 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	373 0,58 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 936 7,62 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 207	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	117 0,18 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 426 8,37 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	31 833 49,13 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			12 310		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

COACHING - DEVELOPPEMENT PERSONNEL

26 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	25 093 100,67 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	168 0,67 %
	4	Montant net des recettes		AD	24 925 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	
	6	Gains divers (5)		AF	5 435 21,81 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	30 360 121,81 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	430 1,73 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	1 409 5,65 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	49 0,20 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	243 0,97 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	209 0,84 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	499 2,00 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	3 851 15,45 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	101 0,41 %
	17	Entretien et réparations	440 1,77 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	18 0,07 %				
	19	Petit outillage (11)	462 1,85 %			BH	2 899 11,63 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	278 1,12 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 420 5,70 %				
	22	Primes d'assurances	279 1,12 %				
	23	Frais de véhicules (12)	1 740 6,98 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 125 8,53 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	385 1,54 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	2 172	BK	3 283 13,17 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ	1 089	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	23	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	961 3,86 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 237 4,96 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	20 0,08 %			BM	3 671 14,73 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	245 0,98 %				
	30	Autres frais divers de gestion	1 208 4,85 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	100 0,40 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	329 1,32 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	19 198 77,02 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	COACHING - DEVELOPPEMENT PERSONNEL

N° SIRET

26 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	11 162 44,78 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 745 7,00 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	12 907 51,78 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	516 2,07 %
	42	Moins-value à court terme							CK	234 0,94 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 284 17,19 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 034 20,20 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	7 872 31,58 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	2 325
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	439
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			4 606		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

COMMISSAIRE AUX COMPTES

43 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	47 387	105,89 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	85	0,19 %
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 551	5,70 %
	4	Montant net des recettes	AD	44 751	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE		
	6	Gains divers (5)	AF	279	0,62 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	45 201	101,01 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	5 655	12,64 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	665	1,49 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	618	1,38 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	321	0,72 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	299	0,67 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	438	0,98 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	1 587	3,55 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	37	0,08 %
	17	Entretien et réparations	281	0,63 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire						
	19	Petit outillage (11)	417	0,93 %		BH	5 992	13,39 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	76	0,17 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	5 099	11,39 %				
	22	Primes d'assurances	119	0,27 %				
	23	Frais de véhicules (12)	973	2,17 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 089	4,67 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 116	2,49 %				
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	2 765		BK	3 155	7,05 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	390	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	368	0,82 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	632	1,41 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	35	0,08 %		BM	5 820	13,01 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	1 218	2,72 %			
	30	Autres frais divers de gestion		3 566	7,97 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	142	0,32 %
	32	Pertes diverses (15)				BP		
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	26 820	59,93 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	COMMISSAIRE AUX COMPTES

N° SIRET

43 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	18 381 41,07 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	209 0,47 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	358 0,80 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	18 948 42,34 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	510 1,14 %
	42	Moins-value à court terme	CK	
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	CL 367 0,82 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	
		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	877 1,96 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	18 071 40,38 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	8 496
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	3 514
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	313
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			2 826		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

CONSEIL D'ENTREPRISE

52 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	75 097	110,47 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	7 118	10,47 %
4	Montant net des recettes	AD	67 979	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	3	
6	Gains divers (5)	AF	5 858	8,62 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	73 841	108,62 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)				BA	1 767	2,60 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	1 972	2,90 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	59	0,09 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	334	0,49 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	372	0,55 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 181	1,74 %
15	Loyer et charges locatives				BF	1 934	2,84 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	587	0,86 %
17	Entretien et réparations	99	0,15 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire	1 793	2,64 %				
19	Petit outillage (11)	594	0,87 %		BH	4 892	7,20 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	173	0,25 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 911	2,81 %				
22	Primes d'assurances	323	0,48 %				
23	Frais de véhicules (12)	3 734	5,49 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	6 133	9,02 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	2 399	3,53 %				
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	5 750		BK	7 046	10,36 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 270	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	26		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	774	1,14 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 182	1,74 %				
28	Frais d'actes et de contentieux	44	0,06 %		BM	3 418	5,03 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	192	0,28 %			
30	Autres frais divers de gestion	1 225	1,80 %				
31	Frais financiers (14)				BN	81	0,12 %
32	Pertes diverses (15)				BP	7	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	29 785	43,82 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CONSEIL D'ENTREPRISE

N° SIRET

52 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	44 056 64,81 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	1
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 716 2,52 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	45 772 67,33 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	41 0,06 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	581 0,85 %
	42	Moins-value à court terme							CK	26 0,04 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 396 6,47 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	207	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 044 7,42 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	40 728 59,91 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	10 041
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	1 649
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	322
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			11 150		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

CONSEIL DIVERS

90 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	69 118	100,82 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	4	0,01 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	558	0,81 %
4	Montant net des recettes	AD	68 556	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	5	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	3 921	5,72 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	72 484	105,73 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	2 373	3,46 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	4 357	6,36 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	604	0,88 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	368	0,54 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	658	0,96 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 360	1,98 %
15	Loyer et charges locatives			BF	3 179	4,64 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	332	0,48 %
17	Entretien et réparations	239	0,35 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	16	0,02 %			
19	Petit outillage (11)	692	1,01 %		BH	4 279 6,24 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	192	0,28 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 710	3,95 %			
22	Primes d'assurances	429	0,63 %			
23	Frais de véhicules (12)	4 147	6,05 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	6 441 9,40 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	2 294	3,35 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	8 389		BK	10 166 14,83 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 410	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	367	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	979	1,43 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 269	1,85 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	20	0,03 %		BM	4 010 5,85 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	229	0,33 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 512	2,21 %			
31	Frais financiers (14)				BN	139 0,20 %
32	Pertes diverses (15)				BP	21 0,03 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	38 288 55,85 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CONSEIL DIVERS

N° SIRET

90 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	34 195 49,88 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	14 0,02 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	4 207 6,14 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	38 416 56,04 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	4 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 099 1,60 %
	42	Moins-value à court terme							CK	101 0,15 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 045 2,98 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 249 4,74 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	35 167 51,30 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	11 016
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 517
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	6
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			12 715		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

CONSEIL EN COMMUNICATION

31 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2						
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	51 663	108,38 %
	2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 995	8,38 %
	4	Montant net des recettes		AD	47 668	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	6	0,01 %
	6	Gains divers (5)		AF	4 297	9,01 %
	7		**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	51 971	109,03 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	2 720	5,71 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	2 182	4,58 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	168	0,35 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	341	0,72 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	493	1,03 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 013	2,13 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	1 108	2,32 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	206	0,43 %
	17	Entretien et réparations	420	0,88 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire					
	19	Petit outillage (11)	860	1,80 %		BH	3 558 7,46 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	249	0,52 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 715	3,60 %			
	22	Primes d'assurances	313	0,66 %			
	23	Frais de véhicules (12)	2 023	4,24 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 708 7,78 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 685	3,53 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 5 953			BK	7 766 16,29 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 708	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 105			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	495	1,04 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 612	3,38 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	29	0,06 %		BM	3 556 7,46 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	187	0,39 %			
	30	Autres frais divers de gestion	1 232	2,58 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	364 0,76 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	37 0,08 %
	33		**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	27 220 57,10 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**CONSEIL EN COMMUNICATION**

N° SIRET

31 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	24 751 51,92 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	29 0,06 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 266 4,75 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	27 045 56,74 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	811 1,70 %
	42	Moins-value à court terme							CK	29 0,06 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	3 409 7,15 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	340		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 249 8,91 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	22 797 47,82 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	8 225
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 602
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	475
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			4 388		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

CONSEIL EN FORMATIONS

16 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	61 570	101,96 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 182	1,96 %
4	Montant net des recettes	AD	60 388	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	5	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	3 140	5,20 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	63 533	105,21 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	421	0,70 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	19	0,03 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	287	0,48 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	442	0,73 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 973	3,27 %
15	Loyer et charges locatives			BF	3 273	5,42 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	209	0,35 %
17	Entretien et réparations	53	0,09 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	869	1,44 %		BH	3 602	5,96 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	124	0,21 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 291	3,79 %			
22	Primes d'assurances	265	0,44 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 730	4,52 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	5 708	9,45 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	2 978	4,93 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 8 318			BK	10 406	17,23 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 891		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 197			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	447	0,74 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 203	1,99 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	4	0,01 %		BM	2 363	3,91 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	98	0,16 %			
30	Autres frais divers de gestion	611	1,01 %			
31	Frais financiers (14)				BN	32	0,05 %
32	Pertes diverses (15)				BP	30	0,05 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	28 765	47,63 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**CONSEIL EN FORMATIONS**

N° SIRET

16 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**34 768** 57,57 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	**53** 0,09 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**198** 0,33 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**35 019** 57,99 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**969** 1,60 %
	42	Moins-value à court terme							CK	**22** 0,04 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**1 819** 3,01 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**2 809** 4,65 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**32 210** 53,34 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**8 804**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**742**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	**15**
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			9 233		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

CONSEIL EN GESTION

62 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	71 743	104,24 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 918	4,24 %
4	Montant net des recettes	AD	68 825	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	2	
6	Gains divers (5)	AF	9 927	14,42 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	78 753	114,42 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	5 569	8,09 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	309	0,45 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	113	0,16 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	357	0,52 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	339	0,49 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 393	2,02 %
15	Loyer et charges locatives			BF	1 959	2,85 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	369	0,54 %
17	Entretien et réparations	446	0,65 %			
18	Personnel intérimaire	3				
19	Petit outillage (11)	900	1,31 %	BH	4 266	6,20 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	233	0,34 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 410	3,50 %			
22	Primes d'assurances	273	0,40 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 021	4,39 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	4 672	6,79 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 651	2,40 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 7 373		BK	8 602	12,50 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 164				
		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 64				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 147	1,67 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 323	1,92 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	35	0,05 %	BM	3 843	5,58 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	136	0,20 %			
30	Autres frais divers de gestion	1 202	1,75 %			
31	Frais financiers (14)			BN	158	0,23 %
32	Pertes diverses (15)			BP	66	0,10 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	32 015	46,52 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**CONSEIL EN GESTION**

N° SIRET

62 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	46 737 67,91 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	4 0,01 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	456 0,66 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	47 197 68,58 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 210 1,76 %
	42	Moins-value à court terme							CK	9 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	1 227 1,78 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	173		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	2 446 3,55 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	44 751 65,02 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	10 522
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 423
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	90
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			9 031		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

CONSEIL EN INFORMATIQUE

105 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	100 639	100,01 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	15	0,01 %
4	Montant net des recettes	AD	100 624	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	5	
6	Gains divers (5)	AF	650	0,65 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	101 279	100,65 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	3 144	3,12 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	3 720	3,70 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	883	0,88 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	447	0,44 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	614	0,61 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	2 667	2,65 %
15	Loyer et charges locatives			BF	1 962	1,95 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	346	0,34 %
17	Entretien et réparations	152	0,15 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	28	0,03 %			
19	Petit outillage (11)	838	0,83 %		BH	3 027
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	208	0,21 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 379	1,37 %			
22	Primes d'assurances	422	0,42 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 883	2,87 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	4 272
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 389	1,38 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 11 829			BK	13 933
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 491		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 613		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	735	0,73 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 063	1,06 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	16	0,02 %		BM	2 890
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	151	0,15 %			
30	Autres frais divers de gestion	925	0,92 %			
31	Frais financiers (14)				BN	85
32	Pertes diverses (15)				BP	44
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	38 036

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**CONSEIL EN INFORMATIQUE**

N° SIRET

105 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**63 243** 62,85 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	**129** 0,13 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**3 081** 3,06 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**66 453** 66,04 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**779** 0,77 %
	42	Moins-value à court terme	CK	**3**
	43	Divers à déduire (21)	CL	**887** 0,88 %
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**1 670** 1,66 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**64 783** 64,38 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	

43	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	**307**	
	dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale CT
	dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » CO
	dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » CQ

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**17 523**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**1 448**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	**3**
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**9 249**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

CONSEIL EN MANAGEMENT

12 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	85 462	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	85 462	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	227	0,27 %
6	Gains divers (5)	AF	2 509	2,94 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	88 199	103,20 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)				BA	1 426	1,67 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	3 234	3,78 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	1 342	1,57 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	337	0,39 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	358	0,42 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 728	2,02 %
15	Loyer et charges locatives				BF	2 255	2,64 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	91	0,11 %
17	Entretien et réparations	185	0,22 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire						
19	Petit outillage (11)	997	1,17 %		BH	3 794	4,44 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	330	0,39 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 946	2,28 %				
22	Primes d'assurances	336	0,39 %				
23	Frais de véhicules (12)	4 714	5,52 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	6 800	7,96 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	2 086	2,44 %				
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires		BT	10 204	BK	12 786	14,96 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	2 583	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	788	0,92 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	930	1,09 %				
28	Frais d'actes et de contentieux	8	0,01 %		BM	2 545	2,98 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	137	0,16 %			
30	Autres frais divers de gestion		682	0,80 %			
31	Frais financiers (14)				BN	335	0,39 %
32	Pertes diverses (15)				BP	2	
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	37 034	43,33 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**CONSEIL EN MANAGEMENT**

N° SIRET

12 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**51 165** 59,87 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**3 073** 3,60 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**54 237** 63,46 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	**6** 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**833** 0,97 %
	42	Moins-value à court terme							CK	**131** 0,15 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**2 324** 2,72 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**3 295** 3,86 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**50 942** 59,61 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	**14 486**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	**1 290**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			14 218		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

13 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	50 897	100,71 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	358	0,71 %
4	Montant net des recettes	AD	50 539	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	1	
6	Gains divers (5)	AF	3 360	6,65 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	53 900	106,65 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	127	0,25 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	1 739	3,44 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	524	1,04 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	393	0,78 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	389	0,77 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	2 119	4,19 %
15	Loyer et charges locatives			BF	3 149	6,23 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	187	0,37 %
17	Entretien et réparations	211	0,42 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	281	0,56 %		BH	2 518	4,98 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	149	0,29 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 584	3,13 %			
22	Primes d'assurances	292	0,58 %			
23	Frais de véhicules (12)	4 136	8,18 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	5 512	10,91 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 376	2,72 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	9 424		BK	10 803	21,38 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 379	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	373	0,74 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 592	3,15 %			
28	Frais d'actes et de contentieux				BM	4 638	9,18 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	444	0,88 %		
30	Autres frais divers de gestion	2 228	4,41 %			
31	Frais financiers (14)				BN	122	0,24 %
32	Pertes diverses (15)				BP		
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	32 219	63,75 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

N° SIRET

13 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	21 680 42,90 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	5 407 10,70 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	27 088 53,60 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	445 0,88 %
	42	Moins-value à court terme							CK	82 0,16 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	3 647 7,22 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	692		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 174 8,26 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	22 914 45,34 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	8 769
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 194
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			10 870		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

CONSULTANT

92 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	57 316	101,14 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	648	1,14 %
4	Montant net des recettes	AD	56 668	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	7	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	2 063	3,64 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	58 738	103,65 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	771	1,36 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	1 801	3,18 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	207	0,37 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	381	0,67 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	534	0,94 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 149	2,03 %
15	Loyer et charges locatives			BF	1 571	2,77 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	214	0,38 %
17	Entretien et réparations	156	0,28 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	7	0,01 %			
19	Petit outillage (11)	568	1,00 %		BH	3 262 5,76 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	188	0,33 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 098	3,70 %			
22	Primes d'assurances	244	0,43 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 837	5,01 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	5 542 9,78 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	2 705	4,77 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	7 237		BK	8 365 14,76 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 128	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	642	1,13 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 245	2,20 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	11	0,02 %		BM	2 831 5,00 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	185	0,33 %		
30	Autres frais divers de gestion	748	1,32 %			
31	Frais financiers (14)				BN	108 0,19 %
32	Pertes diverses (15)				BP	192 0,34 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	26 930 47,52 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**CONSULTANT**

N° SIRET

92 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**31 807** 56,13 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	**1**
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**2 340** 4,13 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**34 148** 60,26 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**716** 1,26 %
	42	Moins-value à court terme							CK	**15** 0,03 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**1 811** 3,20 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**2 541** 4,48 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**31 606** 55,77 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	**7 971**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	**997**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	**27**
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**10 508**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN DERMATOLOGUE**				
	Nature de l'activité (1)	48 Adhérents		Code activité pour les praticiens médicaux		
	N° SIRET		si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK	d'après les règles « créances-dettes »	AL	
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus	AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA				

2 RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	182 811	101,66 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 981	1,66 %
	4	Montant net des recettes	AD	179 830	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE		
	6	Gains divers (5)	AF	6 978	3,88 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	186 808	103,88 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	5 981	3,33 %
	9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	7 900	4,39 %
	10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	4 657	2,59 %
	11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	699	0,39 %
	13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	1 531	0,85 %
	14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	6 471	3,60 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	14 711	8,18 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 794		BG	3 244	1,80 %
	17	Entretien et réparations	3 683	2,05 %			
	18	Personnel intérimaire	754	0,42 %			
	19	Petit outillage (11)	1 113	0,62 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs	BH	11 807	6,57 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	1 054	0,59 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 666	2,04 %			
	22	Primes d'assurances	1 536	0,85 %			
	23	Frais de véhicules (12)	2 541	1,41 %			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			Total : Transport et déplacements	BJ	2 783	1,55 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	242	0,13 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 15 970		BK	23 312	12,96 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 7 094	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 248				
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	611	0,34 %			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 761	1,54 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	10	0,01 %	Total : Frais divers de gestion	BM	5 475	3,04 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	854	0,47 %			
	30	Autres frais divers de gestion	1 237	0,69 %			
	31	Frais financiers (14)			BN	618	0,34 %
	32	Pertes diverses (15)			BP	16	0,01 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	89 205	49,61 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN DERMATOLOGUE**

N° SIRET

48 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**97 602** 54,27 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	**2**
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**686** 0,38 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	**66** 0,04 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**98 356** 54,69 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	**20** 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**3 287** 1,83 %
	42	Moins-value à court terme	CK	**385** 0,21 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	**6 780** 3,77 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (AW) **2 852** – dont l'abondement sur l'épargne salariale (CT) **579**		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (CU) – dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CO)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CI) – dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CQ) **2 049**		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	**202** 0,11 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**10 674** 5,94 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**87 682** 48,76 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**5 140**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

DESSINATEUR-ILLUSTRATEUR

33 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	54 138	101,17 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	625	1,17 %
4	Montant net des recettes	AD	53 513	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	3	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	3 143	5,87 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	56 658	105,88 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	577	1,08 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	5 489	10,26 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	1 223	2,29 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	184	0,34 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	217	0,41 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 720	3,21 %
15	Loyer et charges locatives			BF	3 307	6,18 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	410	0,77 %
17	Entretien et réparations	484	0,90 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	358	0,67 %			
19	Petit outillage (11)	481	0,90 %		BH	4 324 8,08 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	497	0,93 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 482	2,77 %			
22	Primes d'assurances	1 022	1,91 %			
23	Frais de véhicules (12)	1 684	3,15 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 381 4,45 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	697	1,30 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	4 378		BK	5 017 9,38 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	510	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	128	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	283	0,53 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 539	2,88 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	36	0,07 %		BM	2 661 4,97 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	112	0,21 %			
30	Autres frais divers de gestion	691	1,29 %			
31	Frais financiers (14)				BN	277 0,52 %
32	Pertes diverses (15)				BP	264 0,49 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	28 054 52,42 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	DESSINATEUR-ILLUSTRATEUR

N° SIRET

33 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	28 604 53,45 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 466 4,61 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	31 070 58,06 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	14 0,03 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	850 1,59 %
	42	Moins-value à court terme							CK	34 0,06 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 299 8,03 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	1 515		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 197 9,71 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	25 873 48,35 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	6 282
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 137
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	6 431

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			4 647		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

DIETETICIEN(NE)

52 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	32 756	101,16 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	377	1,16 %
4	Montant net des recettes	AD	32 379	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	4 345	13,42 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	36 724	113,42 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	422	1,30 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	16	0,05 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	18	0,06 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	406	1,25 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	203	0,63 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	982	3,03 %
15	Loyer et charges locatives			BF	5 353	16,53 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	228	0,70 %
17	Entretien et réparations	280	0,86 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	30	0,09 %			
19	Petit outillage (11)	671	2,07 %		BH	2 779	8,58 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	303	0,94 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 102	3,40 %			
22	Primes d'assurances	394	1,22 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 580	7,97 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 840	8,77 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	260	0,80 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	3 081		BK	4 585	14,16 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 340	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	163		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	464	1,43 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 482	4,58 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	1			BM	3 224	9,96 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	227	0,70 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 051	3,25 %			
31	Frais financiers (14)				BN	128	0,40 %
32	Pertes diverses (15)				BP	1	
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	21 186	65,43 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	DIETETICIEN(NE)

N° SIRET

52 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	15 539 47,99 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	81 0,25 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	504 1,56 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	16 123 49,79 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	529 1,63 %
	42	Moins-value à court terme	CK	
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	CL 2 314 7,15 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	
		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	2 843 8,78 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	13 280 41,01 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			6 601		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ÉLEVEUR SANS SOL

30 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	66 157	100,18 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	48	0,07 %
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	69	0,10 %
	4	Montant net des recettes	AD	66 040	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	28	0,04 %
	6	Gains divers (5)	AF	52 605	79,66 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	118 673	179,70 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	96 922	146,76 %
	9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB		
	10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	9	0,01 %
	11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	126	0,19 %
	13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	77	0,12 %
	14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2	
	15	Loyer et charges locatives			BF	1 036	1,57 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	337	0,51 %
	17	Entretien et réparations	335	0,51 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	1 805	2,73 %			
	19	Petit outillage (11)	7 562	11,45 %		BH	26 356 39,91 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	561	0,85 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	12 793	19,37 %			
	22	Primes d'assurances	3 298	4,99 %			
	23	Frais de véhicules (12)	1 733	2,62 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 904 5,91 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	2 171	3,29 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 35				BK	35 0,05 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU					
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	814	1,23 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	817	1,24 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	8	0,01 %		BM	6 216 9,41 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	2 847	4,31 %			
	30	Autres frais divers de gestion	1 729	2,62 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	194 0,29 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	11 0,02 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	135 224 204,76 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ÉLEVEUR SANS SOL

N° SIRET

30 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	16 202 24,53 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	8 092 12,25 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	24 294 36,79 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	16 550 25,06 %
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	40 971 62,04 %
	42	Moins-value à court terme							CK	4 175 6,32 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	3 578 5,42 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	65 274 98,84 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	40 980 62,05 %

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	17 776
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	20 762
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	22 282

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			7 020		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN ENDOCRINOLOGUE

18 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	146 849 101,16 %
RECETTES	2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	
	3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 685 1,16 %
	4	Montant net des recettes		AD	145 164 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	
	6	Gains divers (5)		AF	7 020 4,84 %
	7		**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	152 184 104,84 %

3	8	Achats (6)			BA	715 0,49 %
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	7 656 5,27 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	3 203 2,21 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	406 0,28 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	1 170 0,81 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	5 010 3,45 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	10 714 7,38 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	BG	1 237 0,85 %
	17	Entretien et réparations	2 603 1,79 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	1 485 1,02 %			
	19	Petit outillage (11)	892 0,61 %		BH	8 661 5,97 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	515 0,35 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 366 1,63 %			
	22	Primes d'assurances	799 0,55 %			
	23	Frais de véhicules (12)	4 323 2,98 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	4 688 3,23 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	365 0,25 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 19 211		BK	22 326 15,38 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 3 083	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 33		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 333 0,92 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	4 295 2,96 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux			BM	7 073 4,87 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	531 0,37 %			
	30	Autres frais divers de gestion	914 0,63 %			
	31	Frais financiers (14)			BN	193 0,13 %
	32	Pertes diverses (15)			BP	
	33		**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	73 054 50,33 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN ENDOCRINOLOGUE

N° SIRET

18 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	79 130 54,51 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	299 0,21 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	79 428 54,72 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 882 1,30 %
	42	Moins-value à court terme							CK	64 0,04 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	5 729 3,95 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 157	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	191		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	483		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	12 0,01 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	7 686 5,29 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	71 742 49,42 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			9 631		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ENSEIGNEMENT - FORMATIONS DIVERSES

83 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	39 207	100,97 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	16	0,04 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	361	0,93 %
4	Montant net des recettes	AD	38 830	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	4	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	4 122	10,62 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	42 956	110,63 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	1 879	4,84 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	148	0,38 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	34	0,09 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	175	0,45 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	221	0,57 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	656	1,69 %
15	Loyer et charges locatives			BF	2 957	7,62 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	395	1,02 %
17	Entretien et réparations	545	1,40 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	1				
19	Petit outillage (11)	1 129	2,91 %		BH	4 534 11,68 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	362	0,93 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 083	5,36 %			
22	Primes d'assurances	414	1,07 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 494	6,42 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 154 8,12 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	660	1,70 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	3 943		BK	4 721 12,16 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	709	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	69	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	588	1,51 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	985	2,54 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	9	0,02 %		BM	2 954 7,61 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	207	0,53 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 164	3,00 %			
31	Frais financiers (14)				BN	130 0,33 %
32	Pertes diverses (15)				BP	31 0,08 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	21 990 56,63 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**ENSEIGNEMENT - FORMATIONS DIVERSES**

N° SIRET

83 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	20 953 53,96 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	150 0,39 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	416 1,07 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	21 519 55,42 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	27 0,07 %
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	1 417 3,65 %
	42	Moins-value à court terme	CK	4 0,01 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur » (CS)	CL	3 474 8,95 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (AW) – dont l'abondement sur l'épargne salariale (CT)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (CU) – dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CO)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CI) – dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	4 923 12,68 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	16 596 42,74 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	1 817
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	328
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	14
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	5 575

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			7 615		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																						
Nature de l'activité (1)																							
N° SIRET																							
Résultat déterminé (2)																							
Comptabilité tenue (2) :																							
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																							
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																							

ERGOTHÉRAPEUTE

28 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	30 705 103,43 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	1 019 3,43 %
	4	Montant net des recettes		AD	29 686 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	
	6	Gains divers (5)		AF	6 033 20,32 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	35 721 120,33 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	48 0,16 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	14 0,05 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	9 0,03 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	277 0,93 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	105 0,35 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	812 2,74 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	3 471 11,69 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	379	BG	424 1,43 %
	17	Entretien et réparations	404 1,36 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire					
	19	Petit outillage (11)	777 2,62 %			BH	2 666 8,98 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	145 0,49 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	997 3,36 %				
	22	Primes d'assurances	342 1,15 %				
	23	Frais de véhicules (12)	3 704 12,48 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 947 13,30 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	244 0,82 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	3 598	BK	4 604 15,51 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ	969	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	37	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	427 1,44 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	930 3,13 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	25 0,08 %			BM	2 170 7,31 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	160 0,54 %				
	30	Autres frais divers de gestion	628 2,12 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	128 0,43 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	18 675 62,91 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**ERGOTHÉRAPEUTE**

N° SIRET

28 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**17 046** 57,42 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**631** 2,13 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	**40** 0,13 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**17 716** 59,68 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**976** 3,29 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**3 337** 11,24 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	**308**	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**4 312** 14,53 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**13 404** 45,15 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**9 652**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

ETIOPATHE

122 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	43 435	101,46 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	626	1,46 %
	4	Montant net des recettes	AD	42 809	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	2	
	6	Gains divers (5)	AF	4 259	9,95 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	47 070	109,95 %

3									
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)					BA	160	0,37 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)				BB	243	0,57 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)				BC	111	0,26 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée				BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale				JY	421	0,98 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts				BS	227	0,53 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible				BV	1 048	2,45 %
	15	Loyer et charges locatives					BF	6 509	15,20 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)			BW	197	BG	383	0,89 %
	17	Entretien et réparations		2 355	5,50 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire		128	0,30 %				
	19	Petit outillage (11)		583	1,36 %		BH	5 276	12,32 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		607	1,42 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		1 073	2,51 %				
	22	Primes d'assurances		529	1,24 %				
	23	Frais de véhicules (12)		2 425	5,66 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)	…				BJ	2 735	6,39 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages…)…		310	0,72 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	4 513		BK	5 890	13,76 %
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 249	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 128			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès		206	0,48 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		1 130	2,64 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux		4	0,01 %		BM	2 992	6,99 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	524	1,22 %				
	30	Autres frais divers de gestion		1 127	2,63 %				
	31	Frais financiers (14)					BN	154	0,36 %
	32	Pertes diverses (15)					BP	10	0,02 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)					BR	26 159	61,11 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ETIOPATHE

N° SIRET

122 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)						CA	20 911 48,85 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)						CB	143 0,33 %
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	375 0,88 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)						CE	21 429 50,06 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)						CF	
	40	Frais d'établissement (19)						CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	1 088 2,54 %
	42	Moins-value à court terme						CK	6 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1			CL	2 814 6,57 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT 97		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM	1
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)						CN	3 908 9,13 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	17 521 40,93 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :						CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :						CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :						CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :						AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			6 472		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

ETUDES ET INSPECTIONS TECHNIQUES

10 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	83 042	104,32 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 444	4,32 %
4	Montant net des recettes	AD	79 672	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	79	0,10 %
6	Gains divers (5)	AF	1 300	1,63 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	81 050	101,73 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	9 855	12,37 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	283	0,36 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	50	0,06 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	386	0,48 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	399	0,50 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 388	1,74 %
15	Loyer et charges locatives			BF	1 534	1,93 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	31	0,04 %
17	Entretien et réparations	432	0,54 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	1 360	1,71 %		BH	7 223 9,07 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	149	0,19 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 520	3,16 %			
22	Primes d'assurances	2 761	3,47 %			
23	Frais de véhicules (12)	4 369	5,48 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	5 630 7,07 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 261	1,58 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	5 696		BK	6 733 8,45 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 037	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 077	1,35 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	932	1,17 %			
28	Frais d'actes et de contentieux				BM	6 492 8,15 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	156	0,20 %		
30	Autres frais divers de gestion	4 327	5,43 %			
31	Frais financiers (14)				BN	84 0,11 %
32	Pertes diverses (15)				BP	
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	40 088 50,32 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ETUDES ET INSPECTIONS TECHNIQUES

N° SIRET

10 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	40 962 51,41 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	3 083 3,87 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	44 045 55,28 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	1 245 1,56 %
	42	Moins-value à court terme	CK	
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	CL 1 364 1,71 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	
		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	2 609 3,27 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	41 436 52,01 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	13 446
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	3 161
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	81
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			12 517		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

EXPERT COMPTABLE

100 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2						
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	148 199	102,31 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	31	0,02 %
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	3 320	2,29 %
	4	Montant net des recettes		AD	144 848	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	6	
	6	Gains divers (5)		AF	1 733	1,20 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	146 587	101,20 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	879	0,61 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	21 736	15,01 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	10 159	7,01 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	537	0,37 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	999	0,69 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	4 136	2,86 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	7 721	5,33 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	1 221	0,84 %
	17	Entretien et réparations	3 294	2,27 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	22	0,02 %				
	19	Petit outillage (11)	1 123	0,78 %		BH	8 564	5,91 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	538	0,37 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 376	1,64 %				
	22	Primes d'assurances	1 211	0,84 %				
	23	Frais de véhicules (12)	3 607	2,49 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	5 296	3,66 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 689	1,17 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 16 097			BK	19 197	13,25 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 2 743		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 357			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 078	0,74 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	4 427	3,06 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	449	0,31 %		BM	10 733	7,41 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	1 546	1,07 %				
	30	Autres frais divers de gestion	3 232	2,23 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	313	0,22 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	301	0,21 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	91 793	63,37 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	EXPERT COMPTABLE

N° SIRET

100 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	54 794 37,83 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	62 0,04 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 988 2,06 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	57 843 39,93 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 862 1,29 %
	42	Moins-value à court terme							CK	59 0,04 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	3 450				CL	4 204 2,90 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	284	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	151		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	9 0,01 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	6 135 4,24 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	51 708 35,70 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	29 836
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	4 263
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	575
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			9 495		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

EXPERT DIVERS

34 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	61 777	102,35 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 419	2,35 %
4	Montant net des recettes	AD	60 358	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	2	
6	Gains divers (5)	AF	1 657	2,75 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	62 016	102,75 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)				BA	1 431	2,37 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	1 769	2,93 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	646	1,07 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	279	0,46 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	247	0,41 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 044	1,73 %
15	Loyer et charges locatives				BF	1 801	2,98 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	191	0,32 %
17	Entretien et réparations	248	0,41 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire	919	1,52 %				
19	Petit outillage (11)	584	0,97 %		BH	4 063	6,73 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	153	0,25 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 696	2,81 %				
22	Primes d'assurances	463	0,77 %				
23	Frais de véhicules (12)	4 791	7,94 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	6 638	11,00 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 847	3,06 %				
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires		BT	5 531	BK	6 926	11,47 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 266	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 129			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	700	1,16 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 720	2,85 %				
28	Frais d'actes et de contentieux	6	0,01 %		BM	3 073	5,09 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	243	0,40 %			
30	Autres frais divers de gestion		404	0,67 %			
31	Frais financiers (14)				BN	118	0,20 %
32	Pertes diverses (15)				BP	29	0,05 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	28 256	46,81 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	EXPERT DIVERS

N° SIRET

34 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	33 760 55,93 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 334 2,21 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	35 095 58,14 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	7 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	989 1,64 %
	42	Moins-value à court terme							CK	6 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	1 508 2,50 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	2 510 4,16 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	32 584 53,98 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	8 803
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 184
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			11 180		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

EXPERT FONCIER

10 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2						
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	93 241	100,96 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	888	0,96 %
	4	Montant net des recettes		AD	92 353	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	1	
	6	Gains divers (5)		AF	1 559	1,69 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	93 913	101,69 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	294	0,32 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	371	0,40 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	155	0,17 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	403	0,44 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	355	0,38 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 120	2,30 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	1 624	1,76 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	19	0,02 %
	17	Entretien et réparations	235	0,25 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire						
	19	Petit outillage (11)	329	0,36 %		BH	3 385	3,67 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	180	0,19 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 031	2,20 %				
	22	Primes d'assurances	608	0,66 %				
	23	Frais de véhicules (12)	8 447	9,15 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	9 547	10,34 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 099	1,19 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 9 574			BK	12 164	13,17 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 2 169		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 421			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	3 074	3,33 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 175	2,36 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux				BM	8 060	8,73 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	1 239	1,34 %				
	30	Autres frais divers de gestion	1 572	1,70 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	104	0,11 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	173	0,19 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	38 773	41,98 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**EXPERT FONCIER**

N° SIRET

10 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	55 140 59,71 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	225 0,24 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	590 0,64 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	55 955 60,59 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	469 0,51 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 836 5,24 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 149	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 305 5,74 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	50 650 54,84 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	16 663
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	1 173
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	142
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			25 814		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

EXPERT JUDICIAIRE

14 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2						
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	88 365	102,40 %
	2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 072	2,40 %
	4	Montant net des recettes		AD	86 293	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	144	0,17 %
	6	Gains divers (5)		AF	527	0,61 %
	7		**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	86 965	100,78 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	1 479	1,71 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	2 693	3,12 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	455	0,53 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	97	0,11 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	2 193	2,54 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	5 111	5,92 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	256	0,30 %
	17	Entretien et réparations	2 450	2,84 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	156	0,18 %			
	19	Petit outillage (11)	1 155	1,34 %		BH	8 744 10,13 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	245	0,28 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	4 143	4,80 %			
	22	Primes d'assurances	594	0,69 %			
	23	Frais de véhicules (12)	3 588	4,16 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	5 142 5,96 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 554	1,80 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 6 250			BK	9 391 10,88 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 3 141		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	578	0,67 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 011	2,33 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	25	0,03 %		BM	3 650 4,23 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	356	0,41 %			
	30	Autres frais divers de gestion	680	0,79 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	6 0,01 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	6 0,01 %
	33		**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	39 224 45,45 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**EXPERT JUDICIAIRE**

N° SIRET

14 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**47 741** 55,32 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**3 402** 3,94 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**51 143** 59,27 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	**291** 0,34 %
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**2 055** 2,38 %
	42	Moins-value à court terme	CK	**1**
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS **3 571**	CL **4 000** 4,64 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	
		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**6 347** 7,36 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**44 796** 51,91 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**16 989**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**1 953**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**12 511**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

FORMATEUR

198 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2						
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	49 125	103,81 %
	2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 801	3,81 %
	4	Montant net des recettes		AD	47 324	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	8	0,02 %
	6	Gains divers (5)		AF	3 262	6,89 %
	7		**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	50 595	106,91 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	1 416	2,99 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	2 500	5,28 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	908	1,92 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	351	0,74 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	348	0,74 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 078	2,28 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	2 727	5,76 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	646	1,37 %
	17	Entretien et réparations	293	0,62 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	226	0,48 %				
	19	Petit outillage (11)	754	1,59 %		BH	3 599	7,61 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	231	0,49 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 668	3,52 %				
	22	Primes d'assurances	427	0,90 %				
	23	Frais de véhicules (12)	3 835	8,10 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	5 555	11,74 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 719	3,63 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	5 391	BK	6 711	14,18 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ	1 289	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	31		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	754	1,59 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 572	3,32 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	30	0,06 %		BM	3 727	7,88 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	228	0,48 %				
	30	Autres frais divers de gestion	1 142	2,41 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	121	0,26 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	26	0,05 %
	33				**TOTAL** (lignes 8 à 32)	BR	29 715	62,79 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**FORMATEUR**

N° SIRET

198 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**20 880** 44,12 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	**99** 0,21 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**1 812** 3,83 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**22 792** 48,16 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	**1**
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**1 067** 2,25 %
	42	Moins-value à court terme	CK	**34** 0,07 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	**2 852** 6,03 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**3 954** 8,36 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**18 837** 39,80 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**4 620**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**929**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	**24**
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	**66**					CL	**2 852** 6,03 %
	dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	**6**	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT				
	dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO				
	dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ				

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**10 852**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN GASTRO ENTEROLOGUE**			
Nature de l'activité (1)		43 Adhérents		Code activité pour les praticiens médicaux	
N° SIRET			si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK	d'après les règles « créances-dettes »	AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus	AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA				

2 RECETTES					
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	174 418	100,31 %
2	À déduire – Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire – Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	541	0,31 %
4	Montant net des recettes	AD	173 877	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	21	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	7 659	4,40 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	181 557	104,42 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES						
8	Achats (6)			BA	1 922	1,11 %
9	Frais de personnel – Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	7 614	4,38 %
10	Frais de personnel – Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	5 072	2,92 %
11	Impôts et taxes (8) – Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) – Contribution économique territoriale			JY	576	0,33 %
13	Impôts et taxes (8) – Autres impôts			BS	1 512	0,87 %
14	Impôts et taxes (8) – (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	6 870	3,95 %
15	Loyer et charges locatives			BF	7 547	4,34 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW			BG	11 177	6,43 %
17	Entretien et réparations	1 469	0,84 %			
18	Personnel intérimaire	421	0,24 %			
19	Petit outillage (11)	970	0,56 %	BH – Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs	8 306	4,78 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	225	0,13 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 143	1,81 %			
22	Primes d'assurances	2 077	1,19 %			
23	Frais de véhicules (12)	4 440	2,55 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ – Total : Transport et déplacements	4 902	2,82 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	461	0,27 %			
25	Charges sociales personnelles (13) – dont obligatoires BT	16 766		BK	23 350	13,43 %
	dont cotisations facultatives Madelin BZ	6 562	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU: 22			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	307	0,18 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 952	1,70 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	26	0,01 %	BM – Total : Frais divers de gestion	4 367	2,51 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	588	0,34 %			
30	Autres frais divers de gestion	494	0,28 %			
31	Frais financiers (14)			BN	427	0,25 %
32	Pertes diverses (15)			BP	17	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	83 661	48,12 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN GASTRO ENTEROLOGUE

N° SIRET

43 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	97 896 56,30 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	437 0,25 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	98 333 56,55 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	1 249 0,72 %
	42	Moins-value à court terme	CK	3
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	CL 5 177 2,98 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW 757	dont l'abondement sur l'épargne salariale CT 921
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » CO
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » CQ 1 975
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	107 0,06 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	6 537 3,76 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	91 796 52,79 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			13 299		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

GEOMETRE EXPERT

12 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	132 135	102,39 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 090	2,39 %
4	Montant net des recettes	AD	129 045	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	12	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	2 549	1,98 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	131 607	101,99 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	3 077	2,38 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	15 028	11,65 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	9 811	7,60 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	367	0,28 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	825	0,64 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	2 594	2,01 %
15	Loyer et charges locatives			BF	4 230	3,28 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	4 057	3,14 %
17	Entretien et réparations	2 519	1,95 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	2 263	1,75 %			
19	Petit outillage (11)	1 534	1,19 %		BH	12 195 9,45 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	729	0,56 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 241	1,74 %			
22	Primes d'assurances	2 909	2,25 %			
23	Frais de véhicules (12)	7 389	5,73 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	8 149 6,31 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	760	0,59 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	11 821		BK	14 640 11,34 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 883	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	936	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	491	0,38 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	4 861	3,77 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	34	0,03 %		BM	8 923 6,91 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	1 653	1,28 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 884	1,46 %			
31	Frais financiers (14)				BN	426 0,33 %
32	Pertes diverses (15)				BP	707 0,55 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	85 031 65,89 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	GEOMETRE EXPERT

N° SIRET

12 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	46 575 36,09 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 492 1,93 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	49 067 38,02 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	73 0,06 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	5 239 4,06 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	1 956 1,52 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 090	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	7 268 5,63 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	41 799 32,39 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	18 364
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	4 419
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	414
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			31 950		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

GRAPHISTE

319 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	53 138	102,25 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 168	2,25 %
4	Montant net des recettes	AD	51 970	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	31	0,06 %
6	Gains divers (5)	AF	4 725	9,09 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	56 725	109,15 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	1 520	2,92 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	252	0,48 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	154	0,30 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	77	0,15 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	288	0,55 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 705	3,28 %
15	Loyer et charges locatives		BF	1 997	3,84 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	225	0,43 %
17	Entretien et réparations	283 0,54 %			
18	Personnel intérimaire	7 0,01 %			
19	Petit outillage (11)	884 1,70 %	BH	3 813	7,34 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	257 0,49 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 186 4,21 %			
22	Primes d'assurances	192 0,37 %			
23	Frais de véhicules (12)	1 204 2,32 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	1 867	3,59 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	653 1,26 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 4 177	BK	5 249	10,10 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 053	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 19	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	621 1,19 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 205 2,32 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	13 0,03 %	BM	2 603	5,01 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 103 0,20 %			
30	Autres frais divers de gestion	661 1,27 %			
31	Frais financiers (14)		BN	177	0,34 %
32	Pertes diverses (15)		BP	91	0,18 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	20 019	38,52 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	GRAPHISTE

N° SIRET

319 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)						CA	36 706 70,63 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)						CB	8 0,02 %
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	969 1,86 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)						CE	37 684 72,51 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)						CF	
	40	Frais d'établissement (19)						CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	1 352 2,60 %
	42	Moins-value à court terme						CK	18 0,03 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	23			CL	4 141 7,97 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	48	
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM	9 0,02 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)						CN	5 521 10,62 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	32 162 61,89 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :						CX	8 077
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :						CY	1 224
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :						CZ	233
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :						AU	21 053

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 327		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

N° 2035-A-SD 2021

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN GYNÉCOLOGUE**					
Nature de l'activité (1)		124 Adhérents		Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET			si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK		d'après les règles « créances-dettes »	AL		
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	✓	Année d'adhésion		Nombre de salariés	AP	Salaires nets perçus / AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA						

2 RECETTES

N°	Libellé		Code	Montant	%
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	219 085	102,03 %
2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	4 367	2,03 %
4	Montant net des recettes		AD	214 718	100,00%
5	Produits financiers (4)		AE	5	
6	Gains divers (5)		AF	7 057	3,29 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	221 780	103,29 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

N°	Libellé		Montant détail	%	Code	Montant	%
8	Achats (6)				BA	2 080	0,97 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	9 875	4,60 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	4 995	2,33 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	805	0,37 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	1 475	0,69 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	6 899	3,21 %
15	Loyer et charges locatives				BF	12 059	5,62 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	864		BG	9 827	4,58 %
17	Entretien et réparations		2 126	0,99 %			
18	Personnel intérimaire		601	0,28 %			
19	Petit outillage (11)		1 137	0,53 %	BH (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)	15 036	7,00 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité		429	0,20 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		3 108	1,45 %			
22	Primes d'assurances		7 635	3,56 %			
23	Frais de véhicules (12)		2 919	1,36 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) …				BJ (Total : Transport et déplacements)	3 793	1,77 %
24	Autres frais de déplacements (voyages…)…		874	0,41 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires / BT	21 997		BK	28 678	13,36 %
25	Charges sociales personnelles (13)	dont cotisations facultatives Madelin / BZ	5 955	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite / BU: 726			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès		854	0,40 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		3 358	1,56 %			
28	Frais d'actes et de contentieux		38	0,02 %	BM (Total : Frais divers de gestion)	6 752	3,14 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	739	0,34 %			
30	Autres frais divers de gestion		1 762	0,82 %			
31	Frais financiers (14)				BN	419	0,20 %
32	Pertes diverses (15)				BP	166	0,08 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	102 862	47,91 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN GYNÉCOLOGUE

N° SIRET

124 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	118 918 55,38 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	996 0,46 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	121 0,06 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	120 035 55,90 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	17 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 337 1,09 %
	42	Moins-value à court terme							CK	11 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 553				CL	5 144 2,40 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	880	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	345		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	989		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	268 0,12 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	7 778 3,62 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	112 257 52,28 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			7 396		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

HUISSIER DE JUSTICE

20 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	169 900	100,82 %
2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	652	0,39 %
3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	733	0,43 %
4	Montant net des recettes	(Recettes moyennes par salarié : 66 711 €)	AD	168 515	100,00%
5	Produits financiers (4)		AE	942	0,56 %
6	Gains divers (5)		AF	14 257	8,46 %
7		**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	183 715	109,02 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	198	0,12 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7) (Nb moyen de salariés : 2,53)		BB	42 399	25,16 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	18 147	10,77 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	599	0,36 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	631	0,37 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	3 181	1,89 %
15	Loyer et charges locatives			BF	11 736	6,96 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	BG	3 433	2,04 %
17	Entretien et réparations	4 906	2,91 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	1 211	0,72 %			
19	Petit outillage (11)	389	0,23 %		BH	12 997 7,71 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	830	0,49 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 498	2,08 %			
22	Primes d'assurances	2 160	1,28 %			
23	Frais de véhicules (12)	7 637	4,53 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	8 685 5,15 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 048	0,62 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 13 678			BK	16 549 9,82 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 2 791		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 80		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 215	0,72 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	7 796	4,63 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	81	0,05 %		BM	15 223 9,03 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	2 682	1,59 %			
30	Autres frais divers de gestion	3 448	2,05 %			
31	Frais financiers (14)				BN	805 0,48 %
32	Pertes diverses (15)				BP	1 021 0,61 %
33		**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	135 605 80,47 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	HUISSIER DE JUSTICE

N° SIRET

20 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	48 110 28,55 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	364 0,22 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	15 613 9,27 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	64 087 38,03 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	11 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 814 1,67 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	250				CL	12 697 7,53 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	838 0,50 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	16 360 9,71 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	47 727 28,32 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	33 499
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	5 819
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			36 236		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

INFIRMIER(E)

4 365 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	91 303	115,99 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	44	0,06 %
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	12 541	15,93 %
	4	Montant net des recettes	AD	78 718	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	2	
	6	Gains divers (5)	AF	2 615	3,32 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	81 329	103,32 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	547	0,69 %
	9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	214	0,27 %
	10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	112	0,14 %
	11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	410	0,52 %
	13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	456	0,58 %
	14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	3 374	4,29 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	2 214	2,81 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	505	0,64 %
	17	Entretien et réparations	1 116	1,42 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	30	0,04 %			
	19	Petit outillage (11)	536	0,68 %		BH	3 616 4,59 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	147	0,19 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 445	1,84 %			
	22	Primes d'assurances	342	0,43 %			
	23	Frais de véhicules (12)	7 849	9,97 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	8 026 10,20 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	175	0,22 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 7 873				BK	11 542 14,66 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 3 448 — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 221					
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	301	0,38 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 247	1,58 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	25	0,03 %		BM	2 650 3,37 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	230	0,29 %			
	30	Autres frais divers de gestion	847	1,08 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	234 0,30 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	41 0,05 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	33 942 43,12 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	INFIRMIER(E)

N° SIRET

4 365 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	47 387 60,20 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	54 0,07 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	710 0,90 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	3
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	48 154 61,17 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	1
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	377 0,48 %
	42	Moins-value à court terme							CK	18 0,02 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	636				CL	2 387 3,03 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 411	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	43		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	18 0,02 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	2 801 3,56 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	45 353 57,61 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			20 912		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 12 mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**INFIRMIER(E) COLLABORATEUR(TRICE)**						
Nature de l'activité (1)	856 Adhérents				Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET		si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS	
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK		d'après les règles « créances-dettes »	AL		
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV		Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA	AT ✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion		Nombre de salariés	AP	Salaires nets perçus	AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA						

2 RECETTES					
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	**75 555**	109,07 %
2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	**10**	0,01 %
3		Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	**6 270**	9,05 %
4	Montant net des recettes		AD	**69 275**	100,00%
5	Produits financiers (4)		AE	**1**	
6	Gains divers (5)		AF	**2 188**	3,16 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	**71 465**	103,16 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES							
8	Achats (6)				BA	**344**	0,50 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	**13**	0,02 %
10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	**31**	0,04 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12		Contribution économique territoriale			JY	**336**	0,49 %
13		Autres impôts			BS	**429**	0,62 %
14		(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	**2 979**	4,30 %
15	Loyer et charges locatives				BF	**559**	0,81 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW **2 760** 3,98 %		BG	**3 765**	5,43 %
17	Entretien et réparations	**974**	1,41 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire	**14**	0,02 %				
19	Petit outillage (11)	**438**	0,63 %		BH	**2 944**	4,25 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	**33**	0,05 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	**1 253**	1,81 %				
22	Primes d'assurances	**231**	0,33 %				
23	Frais de véhicules (12)	**7 286**	10,52 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) …				BJ	**7 465**	10,78 %
24	Autres frais de déplacements (voyages…)…	**180**	0,26 %				
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	**7 118**	BK	**9 762**	14,09 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ **2 424**	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU **220**			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	**256**	0,37 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	**804**	1,16 %				
28	Frais d'actes et de contentieux	**6**	0,01 %		BM	**1 815**	2,62 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	**193**	0,28 %				
30	Autres frais divers de gestion	**556**	0,80 %				
31	Frais financiers (14)				BN	**132**	0,19 %
32	Pertes diverses (15)				BP	**10**	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	**30 586**	44,15 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	INFIRMIER(E) COLLABORATEUR(TRICE)

N° SIRET

856 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	40 879 59,01 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	8 0,01 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	605 0,87 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	41 492 59,89 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	1
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	290 0,42 %
	42	Moins-value à court terme							CK	7 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	335				CL	2 461 3,55 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 781	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	14		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	2 758 3,98 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	38 734 55,91 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			19 093		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**INFIRMIER(E) REMPLACANT(E)**					
Nature de l'activité (1)	910 Adhérents			Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET		si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK		d'après les règles « créances-dettes »	AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW		Non assujetti à la TVA	AT	✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion		Nombre de salariés AP		Salaires nets perçus AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA					

2 RECETTES

N°	Libellé		Code	Montant	%
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	53 595	100,00%
2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3		Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes		AD	53 595	100,00%
5	Produits financiers (4)		AE	2	
6	Gains divers (5)		AF	2 047	3,82 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	55 643	103,82 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

N°	Libellé		Détail	%	Code	Montant	%
8	Achats (6)				BA	346	0,65 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB		
10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC		
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12		Contribution économique territoriale			JY	291	0,54 %
13		Autres impôts			BS	432	0,81 %
14		(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 388	4,46 %
15	Loyer et charges locatives				BF	225	0,42 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW			BG	327	0,61 %
17	Entretien et réparations		569	1,06 %			
18	Personnel intérimaire		20	0,04 %			
19	Petit outillage (11)		305	0,57 %	BH (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)	2 156	4,02 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité		19	0,04 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		1 033	1,93 %			
22	Primes d'assurances		210	0,39 %			
23	Frais de véhicules (12)		6 512	12,15 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ (Total : Transport et déplacements)	6 719	12,54 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...		207	0,39 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT	6 168		BK	7 905	14,75 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 619	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	118			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès		163	0,30 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		595	1,11 %			
28	Frais d'actes et de contentieux		5	0,01 %	BM (Total : Frais divers de gestion)	1 337	2,49 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	177	0,33 %			
30	Autres frais divers de gestion		396	0,74 %			
31	Frais financiers (14)				BN	97	0,18 %
32	Pertes diverses (15)				BP	7	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	22 231	41,48 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	INFIRMIER(E) REMPLACANT(E)

N° SIRET

910 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	33 411 62,34 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	16 0,03 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	722 1,35 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	34 149 63,72 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	196 0,37 %
	42	Moins-value à court terme							CK	21 0,04 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	165				CL	712 1,33 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	164	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	21		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	929 1,73 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	33 220 61,98 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	119

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			17 245		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

INFORMATICIEN

74 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	76 352 101,08 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	815 1,08 %
	4	Montant net des recettes		AD	75 537 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	41 0,05 %
	6	Gains divers (5)		AF	2 008 2,66 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	77 586 102,71 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	2 341 3,10 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	3 677 4,87 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	778 1,03 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	425 0,56 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	517 0,68 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 804 2,39 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	1 535 2,03 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	244 0,32 %
	17	Entretien et réparations	232 0,31 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire					
	19	Petit outillage (11)	879 1,16 %			BH	3 459 4,58 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	175 0,23 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 819 2,41 %				
	22	Primes d'assurances	354 0,47 %				
	23	Frais de véhicules (12)	2 711 3,59 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 444 4,56 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	733 0,97 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	8 779	BK	10 407 13,78 %
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 543	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 85	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	452 0,60 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 103 1,46 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	2			BM	2 362 3,13 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 126 0,17 %				
	30	Autres frais divers de gestion	679 0,90 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	91 0,12 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	31 086 41,15 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**INFORMATICIEN**

N° SIRET

74 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**46 500** 61,56 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**2 518** 3,33 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	**1**
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**49 018** 64,89 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**1 143** 1,51 %
	42	Moins-value à court terme	CK	**7** 0,01 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	CL **2 056** 2,72 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW **969**	dont l'abondement sur l'épargne salariale CT
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » CO
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » CQ
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**3 207** 4,25 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**45 811** 60,65 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**11 465**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**1 527**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	**22**
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**10 128**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

INGENIEUR CONSEIL

59 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	89 112	101,13 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	998	1,13 %
4	Montant net des recettes	AD	88 114	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	138	0,16 %
6	Gains divers (5)	AF	1 727	1,96 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	89 978	102,12 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	1 179	1,34 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	6 109	6,93 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	2 013	2,28 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	496	0,56 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	617	0,70 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	2 181	2,48 %
15	Loyer et charges locatives		BF	2 701	3,07 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	787	0,89 %
17	Entretien et réparations	739 0,84 %			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	742 0,84 %	BH	6 398	7,26 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	339 0,38 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 408 2,73 %			
22	Primes d'assurances	2 170 2,46 %			
23	Frais de véhicules (12)	4 778 5,42 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	6 751	7,66 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 973 2,24 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 10 144	BK	12 339	14,00 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 951	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 244	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	610 0,69 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 061 3,47 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	18 0,02 %	BM	5 423	6,15 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 264 0,30 %			
30	Autres frais divers de gestion	1 468 1,67 %			
31	Frais financiers (14)		BN	221	0,25 %
32	Pertes diverses (15)		BP	6	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	47 223	53,59 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	INGENIEUR CONSEIL

N° SIRET

59 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	42 755 48,52 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 311 2,62 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	45 066 51,15 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 265 1,44 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	1 224 1,39 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	2 488 2,82 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	42 577 48,32 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	15 366
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	2 289
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			15 339		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																						
Nature de l'activité (1)																							
N° SIRET																							
Résultat déterminé (2)																							
Comptabilité tenue (2) :																							
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																							
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																							

INVENTION / BREVET

15 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	120 578	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	120 578	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	46 146	38,27 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	166 724	138,27 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	188	0,16 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	285	0,24 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	21	0,02 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	5 497	4,56 %
15	Loyer et charges locatives		BF		
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG		
17	Entretien et réparations	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	43 0,04 %	BH	2 349	1,95 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 253 1,87 %			
22	Primes d'assurances	53 0,04 %			
23	Frais de véhicules (12)	215 0,18 % — Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	248	0,21 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	33 0,03 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 8 739	BK	13 654	11,32 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 216 — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 4 698			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	33 0,03 % — Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	233 0,19 %			
28	Frais d'actes et de contentieux		BM	873	0,72 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 97 0,08 %			
30	Autres frais divers de gestion	511 0,42 %			
31	Frais financiers (14)		BN	173	0,14 %
32	Pertes diverses (15)		BP		
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	23 288	19,31 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**INVENTION / BREVET**

N° SIRET

15 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	143 436 118,96 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	219 0,18 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	143 655 119,14 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	145 0,12 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	5 298 4,39 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 443 4,51 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	138 212 114,62 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	23 296
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	340
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			1 828		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

JOCKEY

40 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	40 717	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	40 717	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	1 473	3,62 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	42 190	103,62 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	636	1,56 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	203	0,50 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY		
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	68	0,17 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 334	3,28 %
15	Loyer et charges locatives			BF	62	0,15 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	5	0,01 %
17	Entretien et réparations	67	0,16 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	481	1,18 %			
19	Petit outillage (11)	1 199	2,94 %		BH	5 374 13,20 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	80	0,20 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 827	6,94 %			
22	Primes d'assurances	720	1,77 %			
23	Frais de véhicules (12)	13 016	31,97 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	15 734 38,64 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	2 718	6,68 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	352		BK	652 1,60 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	184	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	117	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 129	2,77 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 111	2,73 %			
28	Frais d'actes et de contentieux				BM	3 401 8,35 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	698	1,71 %		
30	Autres frais divers de gestion	462	1,13 %			
31	Frais financiers (14)				BN	47 0,12 %
32	Pertes diverses (15)				BP	221 0,54 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	27 740 68,13 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	JOCKEY

N° SIRET

40 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	14 451 35,49 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	736 1,81 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	15 187 37,30 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	530 1,30 %
	42	Moins-value à court terme							CK	217 0,53 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	487 1,20 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	1 235 3,03 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	13 952 34,27 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	1 358
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	173
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			33 637		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

JOURNALISTE - ECRIVAIN

23 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	57 193	101,41 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	793	1,41 %
4	Montant net des recettes	AD	56 400	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	2 216	3,93 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	58 616	103,93 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	469	0,83 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	137	0,24 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	372	0,66 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 451	2,57 %
15	Loyer et charges locatives		BF	1 096	1,94 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	218	0,39 %
17	Entretien et réparations	317 0,56 %			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	298 0,53 %	BH	3 104	5,50 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	260 0,46 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 083 3,69 %			
22	Primes d'assurances	146 0,26 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 937 5,21 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	4 365	7,74 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 428 2,53 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 3 929	BK	4 738	8,40 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 519	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 290	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	237 0,42 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 723 4,83 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	1	BM	3 525	6,25 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 220 0,39 %			
30	Autres frais divers de gestion	344 0,61 %			
31	Frais financiers (14)		BN	138	0,24 %
32	Pertes diverses (15)		BP	1	
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	19 615	34,78 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	JOURNALISTE - ECRIVAIN

N° SIRET

23 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	39 000 69,15 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	568 1,01 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	39 569 70,16 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	642 1,14 %
	42	Moins-value à court terme	CK	109 0,19 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	2 154 3,82 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (CS)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (AW)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CU)		
		dont l'abondement sur l'épargne salariale (CI)		
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CT)		
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CO)		
		(CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	2 905 5,15 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	36 664 65,01 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	4 379
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	674
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	21 689

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			11 094		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

19 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	107 138	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	107 138	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	37	0,03 %
6	Gains divers (5)	AF	163	0,15 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	107 339	100,19 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	84	0,08 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	446	0,42 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	502	0,47 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	3 879	3,62 %
15	Loyer et charges locatives		BF	1 725	1,61 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	877	0,82 %
17	Entretien et réparations	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	185 0,17 %	BH	1 551	1,45 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	17 0,02 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 212 1,13 %			
22	Primes d'assurances	137 0,13 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 870 2,68 % — Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	3 585	3,35 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	715 0,67 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 14 113	BK	19 202	17,92 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 4 836 — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 253			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	232 0,22 % — Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	344 0,32 %			
28	Frais d'actes et de contentieux		BM	1 221	1,14 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 387 0,36 %			
30	Autres frais divers de gestion	258 0,24 %			
31	Frais financiers (14)		BN	7	0,01 %
32	Pertes diverses (15)		BP		
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	33 080	30,88 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

N° SIRET

19 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	74 258 69,31 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	163 0,15 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	74 421 69,46 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	235 0,22 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	727 0,68 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	543		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	962 0,90 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	73 459 68,56 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	962
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	57
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 178		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MAGNETISEUR RADIESTHESISTE

28 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	35 396	100,11 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	40	0,11 %
	4	Montant net des recettes	AD	35 356	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	166	0,47 %
	6	Gains divers (5)	AF	3 144	8,89 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	38 667	109,36 %

3						
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)	BA	68	0,19 %
	9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)	BB	126	0,36 %
	10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	64	0,18 %
	11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée	BD		
	12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale	JY	364	1,03 %
	13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts	BS	514	1,45 %
	14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible	BV	952	2,69 %
	15	Loyer et charges locatives	BF	2 386	6,75 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW	BG	155	0,44 %
	17	Entretien et réparations 162 0,46 % (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)			
	18	Personnel intérimaire			
	19	Petit outillage (11) 527 1,49 %	BH	3 034	8,58 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité 567 1,60 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11) 1 478 4,18 %			
	22	Primes d'assurances 299 0,85 %			
	23	Frais de véhicules (12) 963 2,72 % (Total : Transport et déplacements)			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...	BJ	1 023	2,89 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)... 60 0,17 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 5 065 ; dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 879 ; dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	BK	6 945	19,64 %
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès 112 0,32 % (Total : Frais divers de gestion)			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone 994 2,81 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	BM	2 342	6,62 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY 225 0,64 %			
	30	Autres frais divers de gestion 1 010 2,86 %			
	31	Frais financiers (14)	BN	161	0,46 %
	32	Pertes diverses (15)	BP	2	0,01 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)	BR	18 134	51,29 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MAGNETISEUR RADIESTHESISTE

N° SIRET

28 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	20 532 58,07 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	539 1,52 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	21 071 59,60 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	671 1,90 %
	42	Moins-value à court terme	CK	
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	CL 3 051 8,63 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	
		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	3 722 10,53 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	17 349 49,07 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	4 494
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	434
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			2 890		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

MAITRE D'OEUVRE

40 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2						
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	93 688	101,47 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	1 356	1,47 %
	4	Montant net des recettes		AD	92 332	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	4	
	6	Gains divers (5)		AF	3 697	4,00 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	96 032	104,01 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	944	1,02 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	16 892	18,29 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	4 054	4,39 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	467	0,51 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	691	0,75 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 071	2,24 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	3 669	3,97 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	1 359	1,47 %
	17	Entretien et réparations	865	0,94 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire						
	19	Petit outillage (11)	758	0,82 %		BH	12 335	13,36 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	387	0,42 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 148	2,33 %				
	22	Primes d'assurances	8 176	8,86 %				
	23	Frais de véhicules (12)	6 122	6,63 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	6 927	7,50 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	805	0,87 %				
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	8 747		BK	11 120	12,04 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	2 117	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	255		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	861	0,93 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 896	2,05 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	15	0,02 %		BM	5 912	6,40 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	205	0,22 %			
	30	Autres frais divers de gestion	2 934	3,18 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	261	0,28 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	191	0,21 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	66 892	72,45 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MAITRE D'OEUVRE

N° SIRET

40 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	29 140 31,56 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	31 0,03 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	8 970 9,71 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	38 141 41,31 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	29 0,03 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 410 1,53 %
	42	Moins-value à court terme							CK	20 0,02 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	1 754 1,90 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	285		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 213 3,48 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	34 928 37,83 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	16 563
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	2 299
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	78
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			18 665		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MANDATAIRE JUD. A LA PROTECTION DES MAJEURS	
Nature de l'activité (1)		60 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux
N° SIRET		si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK	d'après les règles « créances-dettes » AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA AT ✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA		

2 RECETTES				
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	98 529	100,13 %
2	À déduire : Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	30	0,03 %
3	À déduire : Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	96	0,10 %
4	Montant net des recettes	AD	98 403	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	4	
6	Gains divers (5)	AF	641	0,65 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	99 048	100,66 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES						
8	Achats (6)			BA	328	0,33 %
9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	7 851	7,98 %
10	Frais de personnel : Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	3 254	3,31 %
11	Impôts et taxes (8) : Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) : Contribution économique territoriale			JY	381	0,39 %
13	Impôts et taxes (8) : Autres impôts			BS	640	0,65 %
14	Impôts et taxes (8) : (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 978	3,03 %
15	Loyer et charges locatives			BF	3 645	3,70 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW			BG	829	0,84 %
17	Entretien et réparations	1 106	1,12 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	10	0,01 %			
19	Petit outillage (11)	755	0,77 %	BH	5 687	5,78 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	346	0,35 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 705	2,75 %			
22	Primes d'assurances	764	0,78 %			
23	Frais de véhicules (12) (cocher la case si évaluation forfaitaire) …	5 385	5,47 %	Total : Transport et déplacements BJ	5 735	5,83 %
24	Autres frais de déplacements (voyages…)…	350	0,36 %			
25	Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires BT 12 005 ; dont cotisations facultatives Madelin BZ 2 145 ; dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 98			BK	14 248	14,48 %
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	526	0,53 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 725	3,79 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	17	0,02 %	BM	5 244	5,33 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	316	0,32 %			
30	Autres frais divers de gestion	660	0,67 %			
31	Frais financiers (14)			BN	196	0,20 %
32	Pertes diverses (15)			BP	60	0,06 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	51 077	51,91 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MANDATAIRE JUD. A LA PROTECTION DES MAJEURS

N° SIRET

60 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	47 970 48,75 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	84 0,09 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	948 0,96 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	49 002 49,80 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	925 0,94 %
	42	Moins-value à court terme							CK	66 0,07 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 607				CL	3 785 3,85 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 560	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	377		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 776 4,85 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	44 226 44,94 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			12 626		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

1 440 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	74 097	105,56 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	39	0,06 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 864	5,50 %
4	Montant net des recettes	AD	70 194	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	4	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	8 241	11,74 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	78 440	111,75 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)				BA	688	0,98 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	705	1,00 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	295	0,42 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	494	0,70 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	547	0,78 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	3 306	4,71 %
15	Loyer et charges locatives				BF	7 081	10,09 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	1 257	1,79 %
17	Entretien et réparations	2 711	3,86 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire	63	0,09 %				
19	Petit outillage (11)	1 080	1,54 %		BH	6 696	9,54 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	681	0,97 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 649	2,35 %				
22	Primes d'assurances	512	0,73 %				
23	Frais de véhicules (12)	3 800	5,41 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	4 079	5,81 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	279	0,40 %				
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires		BT	7 856	BK	10 948	15,60 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	2 945	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 147			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	526	0,75 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 238	1,76 %				
28	Frais d'actes et de contentieux	20	0,03 %		BM	3 188	4,54 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	427	0,61 %			
30	Autres frais divers de gestion	976	1,39 %				
31	Frais financiers (14)				BN	284	0,40 %
32	Pertes diverses (15)				BP	64	0,09 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	39 635	56,46 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

N° SIRET

1 440 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	38 805 55,28 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	158 0,23 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	900 1,28 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	32 0,05 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	39 893 56,83 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	10 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 521 2,17 %
	42	Moins-value à court terme							CK	19 0,03 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	291				CL	3 910 5,57 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 415	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	127		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	231 0,33 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 691 8,11 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	34 203 48,73 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			9 206		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE COLLABORATEUR

797 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	61 875	107,13 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	24	0,04 %
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	4 096	7,09 %
	4	Montant net des recettes	AD	57 755	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	1	
	6	Gains divers (5)	AF	5 437	9,41 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	63 193	109,42 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	142	0,25 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	76	0,13 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	44	0,08 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	374	0,65 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	438	0,76 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 603	4,51 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	977	1,69 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	7 732 13,39 %	BG	9 455	16,37 %
	17	Entretien et réparations		1 081	1,87 %			
	18	Personnel intérimaire		10	0,02 %			
	19	Petit outillage (11)		482	0,83 %	BH	2 936	5,08 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		49	0,08 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		1 095	1,90 %			
	22	Primes d'assurances		219	0,38 %			
	23	Frais de véhicules (12)		3 350	5,80 %			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 669	6,35 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...		320	0,55 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	6 666	BK	8 429	14,59 %
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 575	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 187		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès		757	1,31 %			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		697	1,21 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux		21	0,04 %	BM	2 441	4,23 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	385	0,67 %			
	30	Autres frais divers de gestion		581	1,01 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	102	0,18 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	3	0,01 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	31 690	54,87 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MASSEUR-KINESITHERAPEUTE COLLABORATEUR

N° SIRET

797 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	31 503 54,55 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	22 0,04 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	545 0,94 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	2
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	32 072 55,53 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	370 0,64 %
	42	Moins-value à court terme							CK	4 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	364				CL	3 360 5,82 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	495	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	7		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	24 0,04 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 759 6,51 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	28 313 49,02 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 044		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MASSEUR-KINESITHERAPEUTE REMPLACANT**			
Nature de l'activité (1)		114 Adhérents		Code activité pour les praticiens médicaux	
N° SIRET		si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK	d'après les règles « créances-dettes »	AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus	AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA				

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	40 872	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	40 872	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	4 632	11,33 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	45 504	111,33 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	66	0,16 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB		
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC		
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	291	0,71 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	266	0,65 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 913	4,68 %
15	Loyer et charges locatives			BF	576	1,41 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW			BG	1 505	3,68 %
17	Entretien et réparations	698	1,71 %			
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	440	1,08 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs — BH	2 178	5,33 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	72	0,18 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	802	1,96 %			
22	Primes d'assurances	166	0,41 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 205	7,84 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) …			Total : Transport et déplacements — BJ	3 667	8,97 %
24	Autres frais de déplacements (voyages…)…	462	1,13 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT	5 449		BK	6 575	16,09 %
	dont cotisations facultatives Madelin BZ	1 126		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	684	1,67 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	520	1,27 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	2		Total : Frais divers de gestion — BM	2 011	4,92 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	366	0,90 %			
30	Autres frais divers de gestion	439	1,07 %			
31	Frais financiers (14)			BN	83	0,20 %
32	Pertes diverses (15)			BP	10	0,02 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	19 139	46,83 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MASSEUR-KINESITHERAPEUTE REMPLACANT

N° SIRET

114 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	26 365 64,51 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	23 0,06 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	426 1,04 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	26 814 65,60 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	182 0,45 %
	42	Moins-value à court terme							CK	3 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	25				CL	3 048 7,46 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	234	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 232 7,91 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	23 581 57,69 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			9 005		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN GENERALISTE**		
	Nature de l'activité (1)	1 741 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux	
	N° SIRET		si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK	d'après les règles « créances-dettes » AL	
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV / Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA AT	✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA		

	N°	Libellé	Code	Montant	%
2 RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	153 895	108,69 %
	2	À déduire : Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	60	0,04 %
	3	À déduire : Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	12 239	8,64 %
	4	Montant net des recettes	AD	141 596	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	3	
	6	Gains divers (5)	AF	9 802	6,92 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	151 400	106,92 %

	N°	Libellé	Détail	%	Sous-total	Code	Montant	%
3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	1 074	0,76 %
	9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature (7)				BB	5 043	3,56 %
	10	Frais de personnel : Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)				BC	2 702	1,91 %
	11	Impôts et taxes (8) : Taxe sur la valeur ajoutée				BD		
	12	Impôts et taxes (8) : Contribution économique territoriale				JY	575	0,41 %
	13	Impôts et taxes (8) : Autres impôts				BS	1 221	0,86 %
	14	Impôts et taxes (8) : (9) Contribution sociale généralisée déductible				BV	6 692	4,73 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	7 666	5,41 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)			BW	BG	1 767	1,25 %
	17	Entretien et réparations	2 068	1,46 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	1 075	0,76 %				
	19	Petit outillage (11)	1 014	0,72 %		BH	8 230	5,81 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	628	0,44 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 640	1,86 %				
	22	Primes d'assurances	804	0,57 %				
	23	Frais de véhicules (12)	4 395	3,10 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ☐ ...				BJ	4 568	3,23 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	173	0,12 %				
	25	Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires BT 13 966 ; dont cotisations facultatives Madelin BZ 4 480 ; dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 324				BK	18 770	13,26 %
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	178	0,13 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 952	2,08 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	28	0,02 %		BM	4 847	3,42 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	712	0,50 %				
	30	Autres frais divers de gestion	977	0,69 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	305	0,22 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	76	0,05 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	63 536	44,87 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN GENERALISTE

N° SIRET

1 741 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	87 864 62,05 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	133 0,09 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	715 0,50 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	40 0,03 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	88 752 62,68 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	8 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 448 1,02 %
	42	Moins-value à court terme							CK	14 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 088				CL	11 968 8,45 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 232	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	270		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	2 369	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	3 087		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	176 0,12 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	13 614 9,61 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	75 138 53,07 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			10 480		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN GÉNÉRALISTE COLLABORATEUR**			
Nature de l'activité (1)		165 Adhérents		Code activité pour les praticiens médicaux	
N° SIRET		si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK	d'après les règles « créances-dettes »	AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus	AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA				

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	102 470	110,14 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	95	0,10 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	9 343	10,04 %
4	Montant net des recettes	AD	93 032	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	2	
6	Gains divers (5)	AF	8 103	8,71 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	101 137	108,71 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	427	0,46 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	1 117	1,20 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	616	0,66 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	386	0,41 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	856	0,92 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	4 066	4,37 %
15	Loyer et charges locatives			BF	2 511	2,70 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 10 509	11,30 %	BG	13 854	14,89 %
17	Entretien et réparations	737	0,79 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	187	0,20 %			
19	Petit outillage (11)	665	0,71 %	BH	3 652	3,93 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	112	0,12 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 523	1,64 %			
22	Primes d'assurances	428	0,46 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 829	3,04 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	2 944	3,16 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	116	0,12 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 9 116		BK	11 205	12,04 %
	dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 978	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 111				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	94	0,10 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 256	1,35 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	48	0,05 %	BM	2 544	2,73 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	600	0,64 %			
30	Autres frais divers de gestion	546	0,59 %			
31	Frais financiers (14)			BN	161	0,17 %
32	Pertes diverses (15)			BP	58	0,06 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	44 398	47,72 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN GÉNÉRALISTE COLLABORATEUR

N° SIRET

165 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	56 738 60,99 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	337 0,36 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	15 0,02 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	57 091 61,37 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	1
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	647 0,70 %
	42	Moins-value à court terme							CK	2
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	550				CL	7 173 7,71 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	1 986	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	72		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	873	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	2 506		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	31 0,03 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	7 853 8,44 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	49 237 52,92 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			6 844		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN GENERALISTE REMPLACANT	
	Nature de l'activité (1)	135 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux
	N° SIRET	si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK	d'après les règles « créances-dettes » AL
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV / Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA AT ✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓	Année d'adhésion / Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA	

2 RECETTES

N°	Libellé	Code	Montant	%
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	59 795	100,00 %
2	À déduire – Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire – Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	59 795	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	1	
6	Gains divers (5)	AF	3 242	5,42 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	63 038	105,42 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

N°	Libellé	Détail	%	Code	Montant	%
8	Achats (6)			BA	235	0,39 %
9	Frais de personnel – Salaires nets et avantages en nature (7)			BB		
10	Frais de personnel – Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC		
11	Impôts et taxes (8) – Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) – Contribution économique territoriale			JY	321	0,54 %
13	Impôts et taxes (8) – Autres impôts			BS	385	0,64 %
14	Impôts et taxes (8) – (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 691	4,50 %
15	Loyer et charges locatives			BF	341	0,57 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW			BG	241	0,40 %
17	Entretien et réparations	228	0,38 %			
18	Personnel intérimaire	23	0,04 %			
19	Petit outillage (11)	379	0,63 %	BH (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)	2 122	3,55 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	12	0,02 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 156	1,93 %			
22	Primes d'assurances	323	0,54 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 016	5,04 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) …			BJ (Total : Transport et déplacements)	3 265	5,46 %
24	Autres frais de déplacements (voyages…)…	249	0,42 %			
25	Charges sociales personnelles (13) – dont obligatoires BT	6 194		BK	7 575	12,67 %
	dont cotisations facultatives Madelin BZ	1 216				
	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	164				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	313	0,52 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	649	1,09 %			
28	Frais d'actes et de contentieux			BM (Total : Frais divers de gestion)	1 549	2,59 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	353	0,59 %			
30	Autres frais divers de gestion	234	0,39 %			
31	Frais financiers (14)			BN	74	0,12 %
32	Pertes diverses (15)			BP	18	0,03 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	18 818	31,47 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN GENERALISTE REMPLACANT

N° SIRET

135 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	44 220 73,95 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	387 0,65 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	44 607 74,60 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	325 0,54 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	916				CL	4 295 7,19 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	170	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	1 663	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 620 7,73 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	39 987 66,87 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 366		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN SPECIALISTE

104 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	218 647 100,72 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	1 566 0,72 %
	4	Montant net des recettes		AD	217 081 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	2
	6	Gains divers (5)		AF	5 906 2,72 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	222 989 102,72 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	8 733 4,02 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	8 889 4,09 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	5 015 2,31 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	714 0,33 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	1 692 0,78 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	6 523 3,00 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	7 293 3,36 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	1 599	BG	7 393 3,41 %
	17	Entretien et réparations	2 875 1,32 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	1 544 0,71 %				
	19	Petit outillage (11)	669 0,31 %			BH	10 599 4,88 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	427 0,20 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 440 1,58 %				
	22	Primes d'assurances	1 643 0,76 %				
	23	Frais de véhicules (12)	3 562 1,64 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	4 274 1,97 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	712 0,33 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 13 353			BK	19 508 8,99 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 4 527	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 1 629			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	557 0,26 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 773 1,74 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	48 0,02 %			BM	11 260 5,19 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	647 0,30 %				
	30	Autres frais divers de gestion	6 233 2,87 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	418 0,19 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	359 0,17 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	92 672 42,69 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN SPECIALISTE

N° SIRET

104 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	130 317 60,03 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	3
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 842 0,85 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	132 162 60,88 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	3
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 692 1,24 %
	42	Moins-value à court terme							CK	16 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 685				CL	8 465 3,90 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 386	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	115		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	173	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	1 894		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	57 0,03 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	11 232 5,17 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	120 929 55,71 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			9 231		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

METREUR-DESSINATEUR

10 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	72 248	100,05 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	35	0,05 %
4	Montant net des recettes	AD	72 213	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	1	
6	Gains divers (5)	AF	1 943	2,69 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	74 158	102,69 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	2 574	3,56 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	8 335	11,54 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	1 218	1,69 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	483	0,67 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	761	1,05 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 666	2,31 %
15	Loyer et charges locatives		BF	1 289	1,78 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	213	0,29 %
17	Entretien et réparations	975 1,35 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	503 0,70 %		BH	5 909 8,18 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	106 0,15 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 607 2,23 %			
22	Primes d'assurances	2 718 3,76 %			
23	Frais de véhicules (12)	4 380 6,07 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	5 527 7,65 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 148 1,59 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 7 905		BK	9 011 12,48 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 106	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	404 0,56 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 806 2,50 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	49 0,07 %		BM	2 935 4,06 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 100 0,14 %			
30	Autres frais divers de gestion	577 0,80 %			
31	Frais financiers (14)		BN	266	0,37 %
32	Pertes diverses (15)		BP	60	0,08 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	40 248	55,74 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	METREUR-DESSINATEUR

N° SIRET

10 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	33 910 46,96 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	5 674 7,86 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	39 584 54,82 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 597 2,21 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	857 1,19 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	2 454 3,40 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	37 130 51,42 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	14 049
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 995
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			12 012		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

NATUROPATHE

17 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	27 830	100,05 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	13	0,05 %
4	Montant net des recettes	AD	27 817	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	3 058	10,99 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	30 876	111,00 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	828	2,98 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	272	0,98 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	214	0,77 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	459	1,65 %
15	Loyer et charges locatives		BF	3 063	11,01 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	272	0,98 %
17	Entretien et réparations	528 1,90 %			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	790 2,84 %	BH	3 520	12,65 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	530 1,91 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 367 4,91 %			
22	Primes d'assurances	304 1,09 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 002 7,20 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	2 369	8,52 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	367 1,32 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 3 156	BK	3 991	14,35 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 835	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	1 228 4,41 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 055 3,79 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	2 0,01 %	BM	3 101	11,15 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 172 0,62 %			
30	Autres frais divers de gestion	644 2,32 %			
31	Frais financiers (14)		BN	93	0,33 %
32	Pertes diverses (15)		BP	393	1,41 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	18 576	66,78 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**NATUROPATHE**

N° SIRET

17 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	12 299 44,21 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	15 0,05 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	339 1,22 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	12 653 45,49 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	22 0,08 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	645 2,32 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 521 9,06 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	642	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 189 11,46 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	9 464 34,02 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	2 089
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	373
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			6 218		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

N° 2035-A-SD 2021

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN NEUROLOGUE**					
Nature de l'activité (1)		24 Adhérents			Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET			si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK		d'après les règles « créances-dettes »	AL		
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	✓	Année d'adhésion		Nombre de salariés	AP	Salaires nets perçus / AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA					

2 RECETTES			Code	Montant	%
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	201 694	101,06 %
2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 106	1,06 %
4	Montant net des recettes		AD	199 588	100,00%
5	Produits financiers (4)		AE	3	
6	Gains divers (5)		AF	8 559	4,29 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	208 150	104,29 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES			Détail	%	Code	Total	%
8	Achats (6)				BA	3 540	1,77 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	11 444	5,73 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	6 357	3,19 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	650	0,33 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	1 577	0,79 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	9 294	4,66 %
15	Loyer et charges locatives				BF	8 703	4,36 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	280		BG	8 123	4,07 %
17	Entretien et réparations		2 104	1,05 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire		473	0,24 %			
19	Petit outillage (11)		1 108	0,56 %	BH	8 765	4,39 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité		477	0,24 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		3 461	1,73 %			
22	Primes d'assurances		1 141	0,57 %			
23	Frais de véhicules (12)		1 987	1,00 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) …				BJ	2 242	1,12 %
24	Autres frais de déplacements (voyages…)…		255	0,13 %			
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	17 950	BK	23 714	11,88 %
25	Charges sociales personnelles (13)	dont cotisations facultatives Madelin BZ 5 098	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	667			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès		204	0,10 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		3 631	1,82 %			
28	Frais d'actes et de contentieux		47	0,02 %	BM	5 675	2,84 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	703	0,35 %			
30	Autres frais divers de gestion		1 090	0,55 %			
31	Frais financiers (14)				BN	405	0,20 %
32	Pertes diverses (15)				BP		
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	90 491	45,34 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN NEUROLOGUE

N° SIRET

24 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	117 659 58,95 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	144 0,07 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 071 0,54 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	39 0,02 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	118 913 59,58 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	54 0,03 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	4 188 2,10 %
	42	Moins-value à court terme							CK	1
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 300 2,15 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	103		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	3 111		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	8 543 4,28 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	110 369 55,30 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			4 619		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

NOTAIRE

68 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	544 837	106,72 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	34 331	6,72 %
4	Montant net des recettes	AD	510 506	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	12 413	2,43 %
6	Gains divers (5)	AF	2 015	0,39 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	524 935	102,83 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	524	0,10 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	115 823	22,69 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	58 984	11,55 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	1 659	0,32 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	4 021	0,79 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	13 366	2,62 %
15	Loyer et charges locatives			BF	24 383	4,78 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	7 593	1,49 %
17	Entretien et réparations	10 202	2,00 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	2 262	0,44 %			
19	Petit outillage (11)	1 364	0,27 %		BH	33 145 6,49 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	2 043	0,40 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	5 960	1,17 %			
22	Primes d'assurances	11 314	2,22 %			
23	Frais de véhicules (12)	5 271	1,03 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	7 485 1,47 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	2 214	0,43 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	47 623		BK	54 659 10,71 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	5 806	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	1 230	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	2 235	0,44 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	21 229	4,16 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	90	0,02 %		BM	39 234 7,69 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	10 910	2,14 %		
30	Autres frais divers de gestion	4 770	0,93 %			
31	Frais financiers (14)				BN	1 165 0,23 %
32	Pertes diverses (15)				BP	1 508 0,30 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	363 551 71,21 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	NOTAIRE

N° SIRET

68 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	161 384 31,61 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	9 379 1,84 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	170 763 33,45 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	19
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	7 329 1,44 %
	42	Moins-value à court terme	CK	67 0,01 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	4 097 0,80 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (AW) 3 702 – dont l'abondement sur l'épargne salariale (CT) 161		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (CU) – dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CO)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CI) – dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	11 512 2,26 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	159 251 31,19 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	102 965
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	19 173
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	3 416
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			14 707		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

NOTAIRES : Nb moyen d'ACTES : 342,73 - Nb moyen de Décla. de Successions : 25,64 - Effectif CRPCEN moyen: 4,06

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																						
Nature de l'activité (1)																							
N° SIRET																							
Résultat déterminé (2)																							
Comptabilité tenue (2) :																							
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																							
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																							

MEDECIN NUTRITIONNISTE

11 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	113 183	100,02 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	25	0,02 %
	4	Montant net des recettes	AD	113 158	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	2	
	6	Gains divers (5)	AF	4 007	3,54 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	117 167	103,54 %

3						
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)	BA	10 163	8,98 %
	9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)	BB	3 438	3,04 %
	10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	1 821	1,61 %
	11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée	BD		
	12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale	JY	677	0,60 %
	13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts	BS	150	0,13 %
	14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible	BV	4 757	4,20 %
	15	Loyer et charges locatives	BF	9 608	8,49 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) — BW	BG	3 296	2,91 %
	17	Entretien et réparations — 2 461 — 2,17 % (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)			
	18	Personnel intérimaire — 95 — 0,08 %			
	19	Petit outillage (11) — 491 — 0,43 %	BH	6 838	6,04 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité — 412 — 0,36 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11) — 2 201 — 1,95 %			
	22	Primes d'assurances — 1 177 — 1,04 %			
	23	Frais de véhicules (12) — 3 085 — 2,73 % (Total : Transport et déplacements)			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...	BJ	3 361	2,97 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)... — 276 — 0,24 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 15 139 — dont cotisations facultatives Madelin BZ 3 624 — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 545	BK	19 309	17,06 %
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès — 93 — 0,08 % (Total : Frais divers de gestion)			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone — 2 198 — 1,94 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	BM	4 800	4,24 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles — BY — 698 — 0,62 %			
	30	Autres frais divers de gestion — 1 811 — 1,60 %			
	31	Frais financiers (14)	BN	469	0,41 %
	32	Pertes diverses (15)	BP		
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)	BR	68 688	60,70 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN NUTRITIONNISTE**

N° SIRET

11 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**48 479** 42,84 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**450** 0,40 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**48 928** 43,24 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**3 313** 2,93 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**3 493** 3,09 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	**212**	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	**1 600**		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	**52** 0,05 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**6 858** 6,06 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**42 070** 37,18 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**5 543**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN OPHTALMOLOGISTE**	
Nature de l'activité (1)		88 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux
N° SIRET		si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK	d'après les règles « créances-dettes » AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA AT ✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP / Salaires nets perçus AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA		

2 RECETTES

N°	Libellé		Code	Montant	%
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	382 640	103,55 %
2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3		Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	13 134	3,55 %
4	Montant net des recettes		AD	369 506	100,00%
5	Produits financiers (4)		AE	2	
6	Gains divers (5)		AF	8 542	2,31 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	378 050	102,31 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

N°	Libellé		Détail	%	Sous-total	Code	Montant	%
8	Achats (6)					BA	1 907	0,52 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)				BB	34 984	9,47 %
10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)				BC	17 121	4,63 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée				BD		
12		Contribution économique territoriale				JY	851	0,23 %
13		Autres impôts				BS	5 150	1,39 %
14		(9) Contribution sociale généralisée déductible				BV	12 769	3,46 %
15	Loyer et charges locatives					BF	21 117	5,71 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)				BW 1 717	BG	19 845	5,37 %
17	Entretien et réparations		4 564	1,24 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire		1 034	0,28 %				
19	Petit outillage (11)		2 276	0,62 %		BH	16 681	4,51 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité		899	0,24 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		5 189	1,40 %				
22	Primes d'assurances		2 719	0,74 %				
23	Frais de véhicules (12)		3 026	0,82 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...					BJ	3 870	1,05 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...		843	0,23 %				
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT		31 415	BK	41 419	11,21 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ 8 475		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 1 529			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès		915	0,25 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		4 161	1,13 %				
28	Frais d'actes et de contentieux		38	0,01 %		BM	8 839	2,39 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	907	0,25 %				
30	Autres frais divers de gestion		2 818	0,76 %				
31	Frais financiers (14)					BN	770	0,21 %
32	Pertes diverses (15)					BP	179	0,05 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)					BR	185 504	50,20 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN OPHTALMOLOGISTE

N° SIRET

88 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	192 546 52,11 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	457 0,12 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	5 224 1,41 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	236 0,06 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	198 463 53,71 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	12
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	11 649 3,15 %
	42	Moins-value à court terme							CK	136 0,04 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	2 330				CL	11 283 3,05 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	4 488	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	733		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	2 283		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	178 0,05 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	23 260 6,29 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	175 204 47,42 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 187		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																						
Nature de l'activité (1)																							
N° SIRET																							
Résultat déterminé (2)																							
Comptabilité tenue (2) :																							
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																							
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																							

MEDECIN O.R.L.

40 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	204 403 101,00 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	2 033 1,00 %
	4	Montant net des recettes		AD	202 370 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	7
	6	Gains divers (5)		AF	8 323 4,11 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	210 700 104,12 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	1 151 0,57 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	13 068 6,46 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	7 458 3,69 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	650 0,32 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	1 782 0,88 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	8 130 4,02 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	9 655 4,77 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 3 160		BG	9 327 4,61 %
	17	Entretien et réparations	2 575 1,27 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	389 0,19 %			
	19	Petit outillage (11)	1 511 0,75 %		BH	11 999 5,93 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	494 0,24 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 382 1,67 %			
	22	Primes d'assurances	3 648 1,80 %			
	23	Frais de véhicules (12)	3 091 1,53 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	3 512 1,74 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	421 0,21 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 22 904		BK	29 537 14,60 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ 6 319	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 314		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	665 0,33 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 243 1,60 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	1		BM	5 970 2,95 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 723 0,36 %			
	30	Autres frais divers de gestion	1 338 0,66 %			
	31	Frais financiers (14)			BN	428 0,21 %
	32	Pertes diverses (15)			BP	10
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	102 678 50,74 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN O.R.L.

N° SIRET

40 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	108 021 53,38 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	151 0,07 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	828 0,41 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	34 0,02 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	109 035 53,88 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	3 744 1,85 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 250				CL	10 359 5,12 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	5 772	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	160		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	1 719		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	327 0,16 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	14 430 7,13 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	94 605 46,75 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			7 191		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ORTHOPHONISTE		
	Nature de l'activité (1)	198 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux	
	N° SIRET		si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK	d'après les règles « créances-dettes » AL	
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA AT ✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA		

2 RECETTES					
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	45 040	102,83 %
2	À déduire : Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire : Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 239	2,83 %
4	Montant net des recettes	AD	43 801	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	1	
6	Gains divers (5)	AF	6 399	14,61 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	50 201	114,61 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES						
8	Achats (6)			BA	125	0,29 %
9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	72	0,16 %
10	Frais de personnel : Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	74	0,17 %
11	Impôts et taxes (8) : Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) : Contribution économique territoriale			JY	418	0,95 %
13	Impôts et taxes (8) : Autres impôts			BS	333	0,76 %
14	Impôts et taxes (8) : (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 429	5,55 %
15	Loyer et charges locatives			BF	4 811	10,98 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 263		BG	530	1,21 %
17	Entretien et réparations	782	1,79 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	10	0,02 %			
19	Petit outillage (11)	1 187	2,71 %	BH	3 793	8,66 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	277	0,63 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 210	2,76 %			
22	Primes d'assurances	326	0,74 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 140	4,89 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	2 418	5,52 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	278	0,63 %			
25	Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires	BT 6 061		BK	8 253	18,84 %
	dont cotisations facultatives Madelin BZ 2 141	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 50				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	423	0,97 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 328	3,03 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	4	0,01 %	BM	2 349	5,36 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	195	0,45 %			
30	Autres frais divers de gestion	400	0,91 %			
31	Frais financiers (14)			BN	167	0,38 %
32	Pertes diverses (15)			BP	1	
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	25 775	58,85 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ORTHOPHONISTE

N° SIRET

198 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	24 426 55,77 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	13 0,03 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	742 1,69 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	1
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	25 181 57,49 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	2
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	637 1,45 %
	42	Moins-value à court terme							CK	122 0,28 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	611				CL	3 003 6,86 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	286	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	18 0,04 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 782 8,63 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	21 400 48,86 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 445		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ORTHOPTISTE	
	Nature de l'activité (1)	89 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux
	N° SIRET	si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK	d'après les règles « créances-dettes » AL
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV / Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA AT ✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓ / Année d'adhésion	Nombre de salariés AP / Salaires nets perçus AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA	

2 RECETTES

	Ligne	Libellé	Code	Montant	%
	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	60 147	103,17 %
À déduire	2	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
À déduire	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 849	3,17 %
	4	Montant net des recettes	AD	58 298	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	1	
	6	Gains divers (5)	AF	5 823	9,99 %
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)	AG	64 123	109,99 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

Ligne	Libellé	Détail	% détail	Code	Montant	%
8	Achats (6)			BA	171	0,29 %
9	Frais de personnel – Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	200	0,34 %
10	Frais de personnel – Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	83	0,14 %
11	Impôts et taxes (8) – Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) – Contribution économique territoriale			JY	432	0,74 %
13	Impôts et taxes (8) – Autres impôts			BS	264	0,45 %
14	Impôts et taxes (8) – (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 815	4,83 %
15	Loyer et charges locatives			BF	4 989	8,56 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 1 917		BG	3 449	5,92 %
17	Entretien et réparations	835	1,43 %			
18	Personnel intérimaire	360	0,62 %			
19	Petit outillage (11)	964	1,65 %	BH (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)	3 943	6,76 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	141	0,24 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 231	2,11 %			
22	Primes d'assurances	411	0,70 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 139	3,67 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) …			BJ (Total : Transport et déplacements)	2 418	4,15 %
24	Autres frais de déplacements (voyages…)…	279	0,48 %			
25	Charges sociales personnelles (13) – dont obligatoires	BT 6 097		BK	7 772	13,33 %
25	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 628				
25	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 48				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	301	0,52 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 336	2,29 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	22	0,04 %	BM (Total : Frais divers de gestion)	2 418	4,15 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	240	0,41 %			
30	Autres frais divers de gestion	517	0,89 %			
31	Frais financiers (14)			BN	242	0,42 %
32	Pertes diverses (15)			BP	4	0,01 %
33	TOTAL (lignes 8 à 32)			BR	29 200	50,09 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	ORTHOPTISTE

N° SIRET

89 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	34 923 59,90 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	15 0,03 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	573 0,98 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	4 0,01 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	35 515 60,92 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	7 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 773 3,04 %
	42	Moins-value à court terme							CK	10 0,02 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	78				CL	2 403 4,12 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	901	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 194 7,19 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	31 321 53,73 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 119		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

OSTEOPATHE

1 067 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	54 983	106,35 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	1	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 283	6,35 %
	4	Montant net des recettes	AD	51 699	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	11	0,02 %
	6	Gains divers (5)	AF	5 234	10,12 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	56 945	110,15 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	401	0,78 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	158	0,31 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	113	0,22 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	401	0,78 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	282	0,55 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	1 463	2,83 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	5 885	11,38 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	783	BG	1 175	2,27 %
	17	Entretien et réparations		1 996	3,86 %			
	18	Personnel intérimaire		279	0,54 %			
	19	Petit outillage (11)		818	1,58 %	BH	5 323	10,30 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		426	0,82 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)		1 300	2,51 %			
	22	Primes d'assurances		503	0,97 %			
	23	Frais de véhicules (12)		3 305	6,39 %			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)	…			BJ	3 662	7,08 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages…)…		357	0,69 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	5 728	BK	7 591	14,68 %
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 745	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	118	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès		490	0,95 %			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone		1 284	2,48 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux		9	0,02 %	BM	3 090	5,98 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	227	0,44 %			
	30	Autres frais divers de gestion		1 080	2,09 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	192	0,37 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	18	0,03 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	29 752	57,55 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	OSTEOPATHE

N° SIRET

1 067 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	27 175 52,56 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	172 0,33 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	556 1,08 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	27 903 53,97 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	2
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	846 1,64 %
	42	Moins-value à court terme							CK	6 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	109				CL	3 336 6,45 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	581	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	42		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	7 0,01 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 216 8,15 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	23 691 45,82 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 297		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

OSTEOPATHE ANIMALIER

16 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	37 454 100,82 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	305 0,82 %
	4	Montant net des recettes		AD	37 149 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	
	6	Gains divers (5)		AF	3 939 10,60 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	41 089 110,61 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	1 160 3,12 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	229 0,62 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	63 0,17 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	280 0,75 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	334 0,90 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	675 1,82 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	1 201 3,23 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	2 0,01 %
	17	Entretien et réparations	416 1,12 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	35 0,09 %				
	19	Petit outillage (11)	654 1,76 %			BH	3 822 10,29 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	261 0,70 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 458 3,92 %				
	22	Primes d'assurances	997 2,68 %				
	23	Frais de véhicules (12)	8 293 22,32 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	8 989 24,20 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	696 1,87 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 3 195			BK	4 119 11,09 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 924	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	674 1,81 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 158 3,12 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux				BM	2 420 6,51 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	314 0,85 %				
	30	Autres frais divers de gestion	274 0,74 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	303 0,82 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	55 0,15 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	23 653 63,67 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**OSTEOPATHE ANIMALIER**

N° SIRET

16 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	17 435 46,93 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	433 1,17 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	17 868 48,10 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 497 6,72 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 477 6,67 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 975 13,39 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	12 893 34,71 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	4 000
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	437
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			23 561		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

PARAPSYCHOLOGUE

11 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	25 461	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	25 461	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	3 314	13,02 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	28 775	113,02 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	21	0,08 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	279	1,10 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	405	1,59 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	311	1,22 %
15	Loyer et charges locatives			BF	2 386	9,37 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	104	0,41 %
17	Entretien et réparations	24	0,09 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	546	2,14 %		BH	5 057 19,86 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	333	1,31 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 958	15,55 %			
22	Primes d'assurances	195	0,77 %			
23	Frais de véhicules (12)	734	2,88 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	778 3,06 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	44	0,17 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	1 842		BK	2 929 11,50 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	676	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	411	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	61	0,24 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 465	5,75 %			
28	Frais d'actes et de contentieux				BM	1 999 7,85 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	72	0,28 %		
30	Autres frais divers de gestion	400	1,57 %			
31	Frais financiers (14)				BN	120 0,47 %
32	Pertes diverses (15)				BP	4 0,02 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	14 392 56,53 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PARAPSYCHOLOGUE**

N° SIRET

11 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**14 382** 56,49 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**349** 1,37 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**14 731** 57,86 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**76** 0,30 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**2 937** 11,54 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**3 013** 11,83 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**11 718** 46,02 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**2 909**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**1 399**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**2 960**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN PEDIATRE

83 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	132 148	104,04 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	5 136	4,04 %
	4	Montant net des recettes	AD	127 012	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	1	
	6	Gains divers (5)	AF	6 398	5,04 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	133 412	105,04 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	1 181	0,93 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	4 254	3,35 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	2 491	1,96 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	638	0,50 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	854	0,67 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	5 887	4,63 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	8 209	6,46 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	823	BG	2 723	2,14 %
	17	Entretien et réparations	2 907	2,29 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	679	0,53 %				
	19	Petit outillage (11)	1 123	0,88 %		BH	9 180	7,23 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	582	0,46 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 716	2,14 %				
	22	Primes d'assurances	1 172	0,92 %				
	23	Frais de véhicules (12)	2 146	1,69 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 489	1,96 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	344	0,27 %				
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	15 678		BK	20 393	16,06 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	4 093	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 622			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	268	0,21 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 521	1,98 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	15	0,01 %		BM	4 826	3,80 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	759	0,60 %			
	30	Autres frais divers de gestion	1 262	0,99 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	399	0,31 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	60	0,05 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	63 587	50,06 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN PEDIATRE

N° SIRET

83 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	69 825 54,98 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	108 0,09 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	524 0,41 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	33 0,03 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	70 491 55,50 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 534 1,21 %
	42	Moins-value à court terme							CK	5
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 671				CL	5 190 4,09 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	170		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	1 798		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	109 0,09 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	6 838 5,38 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	63 653 50,12 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 067		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	PEDICURE-PODOLOGUE		
Nature de l'activité (1)	537 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux	
N° SIRET		si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK	d'après les règles « créances-dettes » AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV / Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA AT	✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA		

2 RECETTES

N°	Libellé	Code	Montant	%
1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	61 756	104,63 %
2	À déduire : Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	25	0,04 %
3	À déduire : Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 710	4,59 %
4	Montant net des recettes	AD	59 021	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	2	
6	Gains divers (5)	AF	5 448	9,23 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	64 471	109,23 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

N°	Libellé	Détail	%	Code	Montant	%
8	Achats (6)			BA	3 592	6,09 %
9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	172	0,29 %
10	Frais de personnel : Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	110	0,19 %
11	Impôts et taxes (8) : Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) : Contribution économique territoriale			JY	423	0,72 %
13	Impôts et taxes (8) : Autres impôts			BS	479	0,81 %
14	Impôts et taxes (8) : (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 052	3,48 %
15	Loyer et charges locatives			BF	5 738	9,72 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW	1 396		BG	2 095	3,55 %
17	Entretien et réparations	1 907	3,23 %			
18	Personnel intérimaire	226	0,38 %			
19	Petit outillage (11)	1 198	2,03 %	BH (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)	5 598	9,48 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	459	0,78 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 327	2,25 %			
22	Primes d'assurances	480	0,81 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 511	5,95 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ (Total : Transport et déplacements)	3 777	6,40 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	266	0,45 %			
25	Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires BT	7 642		BK	9 630	16,32 %
25	dont cotisations facultatives Madelin BZ	1 858				
25	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	130				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	413	0,70 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 562	2,65 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	12	0,02 %	BM (Total : Frais divers de gestion)	3 385	5,74 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	479	0,81 %			
30	Autres frais divers de gestion	919	1,56 %			
31	Frais financiers (14)			BN	334	0,57 %
32	Pertes diverses (15)			BP	38	0,06 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	37 424	63,41 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PEDICURE-PODOLOGUE**

N° SIRET

537 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**27 045** 45,82 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	**186** 0,32 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**574** 0,97 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**27 806** 47,11 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	**3** 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**2 144** 3,63 %
	42	Moins-value à court terme							CK	**7** 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	**75**				CL	**3 168** 5,37 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	**206**	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	**49**		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	**34** 0,06 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**5 356** 9,07 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**22 449** 38,04 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		**X**			**8 448**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

PHOTOGRAPHE

114 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	38 569	101,37 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	522	1,37 %
	4	Montant net des recettes	AD	38 047	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	15	0,04 %
	6	Gains divers (5)	AF	6 546	17,21 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	44 608	117,24 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	1 834	4,82 %
	9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	210	0,55 %
	10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	143	0,38 %
	11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	24	0,06 %
	13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	249	0,65 %
	14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	972	2,55 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	2 217	5,83 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	348	0,91 %
	17	Entretien et réparations	384	1,01 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	56	0,15 %			
	19	Petit outillage (11)	1 645	4,32 %		BH	4 580 12,04 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	316	0,83 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 726	4,54 %			
	22	Primes d'assurances	452	1,19 %			
	23	Frais de véhicules (12)	2 036	5,35 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 232 8,49 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 195	3,14 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 2 162; dont cotisations facultatives Madelin BZ 730; dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 13				BK	2 905 7,64 %
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	805	2,12 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 250	3,29 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	4	0,01 %		BM	2 899 7,62 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	117	0,31 %			
	30	Autres frais divers de gestion	723	1,90 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	156 0,41 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	137 0,36 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	19 908 52,32 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PHOTOGRAPHE**

N° SIRET

114 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**24 701** 64,92 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	**141** 0,37 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**348** 0,91 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**25 189** 66,20 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	**10** 0,03 %
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**3 146** 8,27 %
	42	Moins-value à court terme	CK	**53** 0,14 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	**5 589** 14,69 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (CS)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (AW)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CU)		
		dont l'abondement sur l'épargne salariale (CI)		
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CT)		
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CO)		
		(CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**8 798** 23,12 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**16 391** 43,08 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**4 172**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**1 327**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	**12**
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	**14 657**

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**10 149**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN PNEUMOLOGUE

33 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	184 013	101,33 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	2 418	1,33 %
4	Montant net des recettes	AD	181 595	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	5	
6	Gains divers (5)	AF	6 760	3,72 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	188 359	103,72 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	3 853	2,12 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	10 420	5,74 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	5 577	3,07 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	712	0,39 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	1 845	1,02 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	6 936	3,82 %
15	Loyer et charges locatives			BF	9 361	5,15 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 941		BG	8 130	4,48 %
17	Entretien et réparations	3 522	1,94 %			
18	Personnel intérimaire	841	0,46 %			
19	Petit outillage (11)	1 693	0,93 %	BH	11 101	6,11 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	742	0,41 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 187	1,76 %			
22	Primes d'assurances	1 114	0,61 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 594	1,43 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	2 836	1,56 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	242	0,13 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 15 465		BK	19 846	10,93 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 4 088		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 293	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	251	0,14 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 928	2,16 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	2		BM	5 964	3,28 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 650	0,36 %			
30	Autres frais divers de gestion	1 133	0,62 %			
31	Frais financiers (14)			BN	451	0,25 %
32	Pertes diverses (15)			BP	19	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	87 053	47,94 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN PNEUMOLOGUE

N° SIRET

33 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	101 306 55,79 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	24 0,01 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	329 0,18 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	89 0,05 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	101 749 56,03 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 675 1,47 %
	42	Moins-value à court terme							CK	7
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 515				CL	7 011 3,86 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	405		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	3 551		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	429 0,24 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	10 122 5,57 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	91 626 50,46 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 773		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

PROFESSEUR DE DANSE

38 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	40 481	101,68 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	670	1,68 %
4	Montant net des recettes	AD	39 811	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	3	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	10 377	26,07 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	50 191	126,07 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	686	1,72 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	680	1,71 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	254	0,64 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	364	0,91 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	383	0,96 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	609	1,53 %
15	Loyer et charges locatives			BF	6 664	16,74 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	123	0,31 %
17	Entretien et réparations	505	1,27 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	41	0,10 %			
19	Petit outillage (11)	1 215	3,05 %		BH	5 044 12,67 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	873	2,19 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 843	4,63 %			
22	Primes d'assurances	567	1,42 %			
23	Frais de véhicules (12)	1 673	4,20 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 814 7,07 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 140	2,86 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	3 858		BK	5 334 13,40 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 262	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	215	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	718	1,80 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 151	2,89 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	9	0,02 %		BM	3 324 8,35 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	175	0,44 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 271	3,19 %			
31	Frais financiers (14)				BN	274 0,69 %
32	Pertes diverses (15)				BP	185 0,46 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	26 741 67,17 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PROFESSEUR DE DANSE**

N° SIRET

38 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	23 451 58,91 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	151 0,38 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	511 1,28 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	24 113 60,57 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 564 3,93 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	8 477 21,29 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	10 042 25,22 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	14 071 35,34 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	491
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	217
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	1 837

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 098		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

PROFESSEUR DE GOLF

11 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	38 350	103,33 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	1 235	3,33 %
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
	4	Montant net des recettes	AD	37 115	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE		
	6	Gains divers (5)	AF	7 182	19,35 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	44 296	119,35 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	94	0,25 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	129	0,35 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	104	0,28 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 347	3,63 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	875	2,36 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	BG	740	1,99 %
	17	Entretien et réparations	84	0,23 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire					
	19	Petit outillage (11)	873	2,35 %		BH	1 982 5,34 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité					
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	907	2,44 %			
	22	Primes d'assurances	118	0,32 %			
	23	Frais de véhicules (12)	5 676	15,29 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	6 640 17,89 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	964	2,60 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 7 329			BK	9 183 24,74 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 854		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	531	1,43 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	654	1,76 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	15	0,04 %		BM	2 629 7,08 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	414	1,12 %			
	30	Autres frais divers de gestion	1 014	2,73 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	157 0,42 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	24 0,06 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	23 903 64,40 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PROFESSEUR DE GOLF**

N° SIRET

11 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**20 393** 54,95 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**926** 2,49 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**21 319** 57,44 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**688** 1,85 %
	42	Moins-value à court terme	CK	
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	**7 182** 19,35 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (CS)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (AW)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CU)		
		dont l'abondement sur l'épargne salariale (CI)		
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CT)		
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CO)		
		(CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	**303** 0,82 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**8 173** 22,02 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**13 147** 35,42 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			13 811		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

PROFESSEUR DE MUSIQUE

35 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	32 473	101,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	321	1,00 %
4	Montant net des recettes	AD	32 152	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	4 098	12,75 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	36 250	112,75 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)	BA	676	2,10 %	
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)	BB	363	1,13 %	
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	168	0,52 %	
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée	BD			
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale	JY	124	0,39 %	
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts	BS	222	0,69 %	
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible	BV	796	2,48 %	
15	Loyer et charges locatives	BF	3 926	12,21 %	
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) — BW	BG	103	0,32 %	
17	Entretien et réparations	587	1,83 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs	
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	1 120	3,48 %		BH 3 525 10,96 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	557	1,73 %		
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	878	2,73 %		
22	Primes d'assurances	383	1,19 %		
23	Frais de véhicules (12)	2 079	6,47 %	Total : Transport et déplacements	
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ 2 229 6,93 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	149	0,46 %		
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 3 601 — dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 412 — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 4	BK	5 017	15,60 %	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	235	0,73 %	Total : Frais divers de gestion	
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	968	3,01 %		
28	Frais d'actes et de contentieux	31	0,10 %		BM 2 204 6,85 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	70	0,22 %		
30	Autres frais divers de gestion	899	2,80 %		
31	Frais financiers (14)	BN	202	0,63 %	
32	Pertes diverses (15)	BP	5	0,02 %	
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)	BR	19 560	60,84 %	

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PROFESSEUR DE MUSIQUE**

N° SIRET

35 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	16 690 51,91 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	43 0,13 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	276 0,86 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	17 009 52,90 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 394 4,34 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	3 665 11,40 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	2 0,01 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 061 15,74 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	11 948 37,16 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	142
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	28
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	8 144

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 969		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

PROFESSEUR DE SPORT

118 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	44 640	103,73 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	6	0,01 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 598	3,71 %
4	Montant net des recettes	AD	43 036	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	2	
6	Gains divers (5)	AF	6 914	16,07 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	49 953	116,07 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)	BA	1 611	3,74 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)	BB	1 783	4,14 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	508	1,18 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée	BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale	JY	171	0,40 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts	BS	394	0,92 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible	BV	672	1,56 %
15	Loyer et charges locatives	BF	3 453	8,02 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) — BW	BG	533	1,24 %
17	Entretien et réparations — 1 205 — 2,80 % (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)			
18	Personnel intérimaire — 55 — 0,13 %			
19	Petit outillage (11) — 2 329 — 5,41 %	BH	6 003	13,95 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité — 311 — 0,72 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11) — 1 531 — 3,56 %			
22	Primes d'assurances — 572 — 1,33 %			
23	Frais de véhicules (12) — 2 761 — 6,42 % (Total : Transport et déplacements)			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...	BJ	3 387	7,87 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)... — 625 — 1,45 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 3 493 — dont cotisations facultatives Madelin BZ 858 — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 26	BK	4 377	10,17 %
26	Frais de réception, de représentation et de congrès — 529 — 1,23 % (Total : Frais divers de gestion)			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone — 853 — 1,98 %			
28	Frais d'actes et de contentieux — 2	BM	3 501	8,14 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles — BY — 385 — 0,89 %			
30	Autres frais divers de gestion — 1 731 — 4,02 %			
31	Frais financiers (14)	BN	175	0,41 %
32	Pertes diverses (15)	BP	21	0,05 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)	BR	26 589	61,78 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PROFESSEUR DE SPORT**

N° SIRET

118 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	**23 363** 54,29 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	**377** 0,88 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	**842** 1,96 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	**24 582** 57,12 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	**5** 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	**3 852** 8,95 %
	42	Moins-value à court terme	CK	**52** 0,12 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	**5 765** 13,40 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (AW)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (CU)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CI)		
		dont l'abondement sur l'épargne salariale (CT)		
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CO)		
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	**9 674** 22,48 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	**14 908** 34,64 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**2 035**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**517**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	**5 570**

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		**X**			**8 077**		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

PROFESSEUR DE YOGA

22 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	31 559	103,53 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 077	3,53 %
4	Montant net des recettes	AD	30 482	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	2	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	5 947	19,51 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	36 431	119,52 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	12	0,04 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	218	0,72 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	239	0,78 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	156	0,51 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	845	2,77 %
15	Loyer et charges locatives		BF	4 178	13,71 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	923	3,03 %
17	Entretien et réparations	210 0,69 %			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	932 3,06 %	BH	3 096	10,16 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	481 1,58 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 171 3,84 %			
22	Primes d'assurances	301 0,99 %			
23	Frais de véhicules (12)	1 706 5,60 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	2 096	6,88 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	389 1,28 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 2 795	BK	3 388	11,11 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 562	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 30	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	721 2,37 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	916 3,01 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	13 0,04 %	BM	3 041	9,98 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 272 0,89 %			
30	Autres frais divers de gestion	1 118 3,67 %			
31	Frais financiers (14)		BN	89	0,29 %
32	Pertes diverses (15)		BP	158	0,52 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	18 438	60,49 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PROFESSEUR DE YOGA**

N° SIRET

22 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	**17 993** 59,03 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	**777** 2,55 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	**18 770** 61,58 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	**533** 1,75 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	**5 581** 18,31 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	**6 115** 20,06 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	**12 655** 41,52 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	**3 347**
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	**872**
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	**888**

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			4 304		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

PSYCHANALYSTE

33 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	41 799	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	41 799	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	1 194	2,86 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	42 994	102,86 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	719	1,72 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	358	0,86 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	98	0,23 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	464	1,11 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	246	0,59 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	975	2,33 %
15	Loyer et charges locatives		BF	5 855	14,01 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	459	1,10 %
17	Entretien et réparations	425 1,02 %			
18	Personnel intérimaire	73 0,17 %			
19	Petit outillage (11)	496 1,19 %	BH	3 313	7,93 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	442 1,06 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 388 3,32 %			
22	Primes d'assurances	490 1,17 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 389 5,72 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	2 972	7,11 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	583 1,39 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 4 018	BK	5 366	12,84 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 320	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 28	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	557 1,33 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 481 3,54 %			
28	Frais d'actes et de contentieux		BM	3 117	7,46 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 533 1,28 %			
30	Autres frais divers de gestion	545 1,30 %			
31	Frais financiers (14)		BN	363	0,87 %
32	Pertes diverses (15)		BP	16	0,04 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	24 323	58,19 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	PSYCHANALYSTE

N° SIRET

33 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	18 670 44,67 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	14 0,03 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	1 020 2,44 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	19 704 47,14 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	2
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	2 359 5,64 %
	42	Moins-value à court terme	CK	14 0,03 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	CL 1 327 3,17 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	
		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	3 702 8,86 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	16 002 38,28 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			7 115		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN PSYCHIATRE

158 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	136 034	100,91 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 228	0,91 %
4	Montant net des recettes	AD	134 806	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	3	
6	Gains divers (5)	AF	3 706	2,75 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	138 516	102,75 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)				BA	205	0,15 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	1 509	1,12 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	842	0,62 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	604	0,45 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	730	0,54 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	6 102	4,53 %
15	Loyer et charges locatives				BF	8 890	6,59 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	2 175	1,61 %
17	Entretien et réparations	878	0,65 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
18	Personnel intérimaire	309	0,23 %				
19	Petit outillage (11)	792	0,59 %		BH	6 248	4,63 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	449	0,33 %				
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 952	2,19 %				
22	Primes d'assurances	867	0,64 %				
23	Frais de véhicules (12)	2 547	1,89 %	Total : Transport et déplacements			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	3 002	2,23 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	454	0,34 %				
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	16 906	BK	20 935	15,53 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	3 771	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	259	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	572	0,42 %	Total : Frais divers de gestion			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 261	1,68 %				
28	Frais d'actes et de contentieux	33	0,02 %		BM	4 443	3,30 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	614	0,46 %			
30	Autres frais divers de gestion	962	0,71 %				
31	Frais financiers (14)				BN	262	0,19 %
32	Pertes diverses (15)				BP	25	0,02 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	55 972	41,52 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN PSYCHIATRE

N° SIRET

158 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	82 543 61,23 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	90 0,07 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 006 0,75 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	1 477 1,10 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	85 116 63,14 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	5
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 666 1,24 %
	42	Moins-value à court terme							CK	32 0,02 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 048				CL	4 959 3,68 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	935	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	197		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	186	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	1 390		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	3
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	6 665 4,94 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	78 451 58,20 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 923		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

PSYCHOLOGUE

393 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	40 322	100,39 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	155	0,39 %
4	Montant net des recettes	AD	40 167	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	1	
6	Gains divers (5)	AF	2 705	6,73 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	42 873	106,74 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	118	0,29 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	68	0,17 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	50	0,12 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	394	0,98 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	316	0,79 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	968	2,41 %
15	Loyer et charges locatives			BF	5 199	12,94 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 163		BG	282	0,70 %
17	Entretien et réparations	288	0,72 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	77	0,19 %			
19	Petit outillage (11)	752	1,87 %		BH	3 009 7,49 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	320	0,80 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 209	3,01 %			
22	Primes d'assurances	361	0,90 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 123	5,29 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 645 6,59 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	522	1,30 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 4 452			BK	5 924 14,75 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 378		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 94	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	501	1,25 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 314	3,27 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	3	0,01 %		BM	2 929 7,29 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 287	0,71 %			
30	Autres frais divers de gestion	823	2,05 %			
31	Frais financiers (14)				BN	124 0,31 %
32	Pertes diverses (15)				BP	16 0,04 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	22 041 54,87 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	PSYCHOLOGUE

N° SIRET

393 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	20 831 51,86 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	73 0,18 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	672 1,67 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	3 0,01 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	21 580 53,73 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	3 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	677 1,69 %
	42	Moins-value à court terme	CK	15 0,04 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur » (CS)	CL	1 924 4,79 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (AW) 14 – dont l'abondement sur l'épargne salariale (CT) 13		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (CU) – dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CO)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CI) – dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	2 618 6,52 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	18 962 47,21 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			6 029		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ **1 2** mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**PSYCHOMOTRICIEN(NE)**				
	Nature de l'activité (1)	64 Adhérents		Code activité pour les praticiens médicaux		
	N° SIRET		si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS
	Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses » AK		d'après les règles « créances-dettes »	AL	
	Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓
	Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés AP	Salaires nets perçus	AR
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA				

2 RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	32 247	102,64 %
	2	À déduire : Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire : Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	830	2,64 %
	4	Montant net des recettes	AD	31 417	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	1	
	6	Gains divers (5)	AF	4 893	15,57 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	36 311	115,58 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	85	0,27 %
	9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	100	0,32 %
	10	Frais de personnel : Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	48	0,15 %
	11	Impôts et taxes (8) : Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8) : Contribution économique territoriale			JY	343	1,09 %
	13	Impôts et taxes (8) : Autres impôts			BS	291	0,93 %
	14	Impôts et taxes (8) : (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	836	2,66 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	4 816	15,33 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 162		BG	424	1,35 %
	17	Entretien et réparations	516	1,64 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	37	0,12 %			
	19	Petit outillage (11)	1 160	3,69 %		BH 3 442	10,96 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	244	0,78 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 116	3,55 %			
	22	Primes d'assurances	369	1,17 %			
	23	Frais de véhicules (12)	2 019	6,43 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ 2 305	7,34 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	286	0,91 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires	BT 3 580			BK 4 741	15,09 %
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 161	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	480	1,53 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 007	3,21 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	5	0,02 %		BM 2 128	6,77 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	130	0,41 %			
	30	Autres frais divers de gestion	505	1,61 %			
	31	Frais financiers (14)			BN	116	0,37 %
	32	Pertes diverses (15)			BP	7	0,02 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	19 683	62,65 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	PSYCHOMOTRICIEN(NE)

N° SIRET

64 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	16 627 52,92 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	44 0,14 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	559 1,78 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	17 231 54,85 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	589 1,87 %
	42	Moins-value à court terme							CK	10 0,03 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	150				CL	3 245 10,33 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	399	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	5 0,02 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 850 12,25 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	13 381 42,59 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			4 916		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

PSYCHOTHERAPEUTE

65 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	28 745	100,02 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	7	0,02 %
	4	Montant net des recettes	AD	28 738	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE		
	6	Gains divers (5)	AF	2 137	7,44 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	30 875	107,44 %

3						
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)	BA	50	0,17 %
	9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)	BB	40	0,14 %
	10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	11	0,04 %
	11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée	BD		
	12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale	JY	318	1,11 %
	13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts	BS	221	0,77 %
	14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible	BV	426	1,48 %
	15	Loyer et charges locatives	BF	3 927	13,66 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) — BW	BG	48	0,17 %
	17	Entretien et réparations — 189 — 0,66 % — Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire — 6 — 0,02 %			
	19	Petit outillage (11) — 638 — 2,22 %	BH	3 180	11,07 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité — 382 — 1,33 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11) — 1 603 — 5,58 %			
	22	Primes d'assurances — 361 — 1,26 %			
	23	Frais de véhicules (12) — 1 857 — 6,46 % — Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...	BJ	2 300	8,00 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)... — 443 — 1,54 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 2 156 — dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 161 — dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 13	BK	3 330	11,59 %
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès — 669 — 2,33 % — Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone — 1 254 — 4,36 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux — 1	BM	3 088	10,75 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles — BY — 145 — 0,50 %			
	30	Autres frais divers de gestion — 1 018 — 3,54 %			
	31	Frais financiers (14)	BN	145	0,50 %
	32	Pertes diverses (15)	BP	1	
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)	BR	17 087	59,46 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	PSYCHOTHERAPEUTE

N° SIRET

65 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	13 788 47,98 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	524 1,82 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	14 312 49,80 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	819 2,85 %
	42	Moins-value à court terme	CK	34 0,12 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	1 501 5,22 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (CS)		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (AW)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CU)		
		dont l'abondement sur l'épargne salariale (CI)		
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CT)		
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CO)		
		(CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	2 353 8,19 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	11 959 41,61 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	596
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	139
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			4 848		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre ☐

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ | 1 | 2 | mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**MEDECIN RADIOLOGUE**					
Nature de l'activité (1)		99 Adhérents			Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET			si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK		d'après les règles « créances-dettes »	AL		
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV		Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA	AT ✓
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés	AP	Salaires nets perçus	AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA						

2 RECETTES	N°	Libellé	Code	Montant	%
	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	154 373	100,83 %
	2	À déduire : Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire : Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	1 274	0,83 %
	4	Montant net des recettes	AD	153 099	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE	452	0,30 %
	6	Gains divers (5)	AF	15 120	9,88 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	168 670	110,17 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES	N°	Libellé	Détail	%	Code	Montant	%
	8	Achats (6)			BA	2 369	1,55 %
	9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	8 108	5,30 %
	10	Frais de personnel : Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	5 600	3,66 %
	11	Impôts et taxes (8) : Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
	12	Impôts et taxes (8) : Contribution économique territoriale			JY	525	0,34 %
	13	Impôts et taxes (8) : Autres impôts			BS	1 676	1,09 %
	14	Impôts et taxes (8) : (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	6 946	4,54 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	3 763	2,46 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW			BG	6 830	4,46 %
	17	Entretien et réparations	2 870	1,87 %			
	18	Personnel intérimaire	418	0,27 %			
	19	Petit outillage (11)	503	0,33 %	BH (Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs)	7 426	4,85 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	442	0,29 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 249	1,47 %			
	22	Primes d'assurances	945	0,62 %			
	23	Frais de véhicules (12)	2 357	1,54 %			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) …			BJ (Total : Transport et déplacements)	2 968	1,94 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages…)…	611	0,40 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) : dont obligatoires BT 14 429 ; dont cotisations facultatives Madelin BZ 3 808 ; dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 1 223			BK	19 460	12,71 %
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	546	0,36 %			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 417	0,93 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	2		BM (Total : Frais divers de gestion)	3 375	2,20 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	739	0,48 %			
	30	Autres frais divers de gestion	671	0,44 %			
	31	Frais financiers (14)			BN	192	0,13 %
	32	Pertes diverses (15)			BP	107	0,07 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	69 347	45,30 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN RADIOLOGUE

N° SIRET

99 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	99 323 64,88 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	18 0,01 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	741 0,48 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	342 0,22 %
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	100 424 65,59 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 443 0,94 %
	42	Moins-value à court terme							CK	5
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 539 2,96 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	501	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	642	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	1 819		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	441 0,29 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	6 428 4,20 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	93 996 61,40 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			6 481		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	REALISATEUR / COMPOSITEUR				
Nature de l'activité (1)		20 Adhérents		Code activité pour les praticiens médicaux		
N° SIRET			si exercice en société (2)	AV	Nombre d'associés	AS
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK	d'après les règles « créances-dettes »	AL		
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA	AT	✓	
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM ✓	Année d'adhésion	Nombre de salariés	AP	Salaires nets perçus	AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA					

2 RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	50 850	100,62 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	312	0,62 %
	4	Montant net des recettes	AD	50 538	100,00%
	5	Produits financiers (4)	AE		
	6	Gains divers (5)	AF	3 626	7,17 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	54 165	107,18 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	895	1,77 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	606	1,20 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	252	0,50 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	128	0,25 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	60	0,12 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	2 473	4,89 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	2 706	5,35 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10) BW			BG	680	1,35 %
	17	Entretien et réparations	308	0,61 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire					
	19	Petit outillage (11)	1 438	2,85 %	BH	4 045	8,00 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	136	0,27 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 819	3,60 %			
	22	Primes d'assurances	344	0,68 %			
	23	Frais de véhicules (12)	2 054	4,06 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	2 946	5,83 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	892	1,77 %			
	25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	5 222	BK	5 409	10,70 %
		dont cotisations facultatives Madelin BZ 126	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	62			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	539	1,07 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	909	1,80 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	8	0,02 %	BM	2 550	5,05 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	126	0,25 %			
	30	Autres frais divers de gestion	968	1,92 %			
	31	Frais financiers (14)			BN	42	0,08 %
	32	Pertes diverses (15)			BP	20	0,04 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	22 814	45,14 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**REALISATEUR / COMPOSITEUR**

N° SIRET

20 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	31 351 62,03 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	13 0,03 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 206 4,37 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	33 569 66,42 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 136 4,23 %
	42	Moins-value à court terme							CK	13 0,03 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 789 5,52 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	4 938 9,77 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	28 631 56,65 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	3 644

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 277		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

RESTAURATION OEUVRES D'ART

10 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	99 028	131,29 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	23 599	31,29 %
4	Montant net des recettes	AD	75 429	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	62	0,08 %
6	Gains divers (5)	AF	4 886	6,48 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	80 377	106,56 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	6 184	8,20 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	1 103	1,46 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	1 066	1,41 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	288	0,38 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	824	1,09 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	2 120	2,81 %
15	Loyer et charges locatives		BF	8 898	11,80 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	490	0,65 %
17	Entretien et réparations	1 672 2,22 %			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	1 757 2,33 %	BH	7 258	9,62 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	754 1,00 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	2 230 2,96 %			
22	Primes d'assurances	845 1,12 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 546 3,38 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	4 307	5,71 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 762 2,34 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 6 202	BK	7 344	9,74 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 142			
	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	755 1,00 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 858 2,46 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	9 0,01 %	BM	3 534	4,69 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 299 0,40 %			
30	Autres frais divers de gestion	613 0,81 %			
31	Frais financiers (14)		BN	164	0,22 %
32	Pertes diverses (15)		BP	16	0,02 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	43 597	57,80 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	RESTAURATION OEUVRES D'ART

N° SIRET

10 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	36 779 48,76 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 183 1,57 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	37 962 50,33 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 973 2,62 %
	42	Moins-value à court terme							CK	573 0,76 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 774 3,68 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 320 7,05 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	32 643 43,28 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	15 389
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	5 421
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	3 999
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			7 892		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN RHUMATOLOGUE

37 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	153 233 101,61 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	2 435 1,61 %
	4	Montant net des recettes		AD	150 798 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	
	6	Gains divers (5)		AF	5 217 3,46 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	156 016 103,46 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	1 849 1,23 %	
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	8 180 5,42 %	
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	4 146 2,75 %	
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	687 0,46 %	
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	993 0,66 %	
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	5 786 3,84 %	
	15	Loyer et charges locatives			BF	11 292 7,49 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW 1 008		BG	5 348 3,55 %	
	17	Entretien et réparations	2 670 1,77 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	677 0,45 %				
	19	Petit outillage (11)	578 0,38 %		BH	9 786 6,49 %	
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	986 0,65 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	3 685 2,44 %				
	22	Primes d'assurances	1 188 0,79 %				
	23	Frais de véhicules (12)	2 369 1,57 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	2 462 1,63 %	
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	92 0,06 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 15 843		BK	20 378 13,51 %	
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 4 375	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 160			
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	108 0,07 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	2 692 1,79 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux	88 0,06 %		BM	4 122 2,73 %	
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	679 0,45 %				
	30	Autres frais divers de gestion	555 0,37 %				
	31	Frais financiers (14)			BN	484	
	32	Pertes diverses (15)			BP	1	
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	75 515 50,08 %	

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN RHUMATOLOGUE

N° SIRET

37 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	80 500 53,38 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	2 228 1,48 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	425 0,28 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	2
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	83 155 55,14 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	2 244 1,49 %
	42	Moins-value à court terme							CK	120 0,08 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	1 351				CL	6 910 4,58 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	296		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	1 938		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	2 212 1,47 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	11 486 7,62 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	71 670 47,53 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 204		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

SAGE FEMME

278 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

Résultat déterminé (2) d'après les règles « recettes-dépenses » AK d'après les règles « créances-dettes » AL

Comptabilité tenue (2) : Hors taxe CV Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT ✓

Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035) DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	67 881	104,84 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 136	4,84 %
4	Montant net des recettes	AD	64 745	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	4	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	4 747	7,33 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	69 495	107,34 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	1 001	1,55 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	320	0,49 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	145	0,22 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	11	0,02 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	549	0,85 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	2 714	4,19 %
15	Loyer et charges locatives			BF	5 937	9,17 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	1 778	BG	3 620	5,59 %
17	Entretien et réparations	1 564	2,42 %			
18	Personnel intérimaire	134	0,21 %			
19	Petit outillage (11)	1 165	1,80 %	BH	5 533	8,55 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	335	0,52 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 486	2,30 %			
22	Primes d'assurances	849	1,31 %			
23	Frais de véhicules (12)	3 613	5,58 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	3 932	6,07 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	319	0,49 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	6 202	BK	8 497	13,12 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	2 120	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	174	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	428	0,66 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 593	2,46 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	23	0,04 %	BM	3 269	5,05 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	360	0,56 %		
30	Autres frais divers de gestion	865	1,34 %			
31	Frais financiers (14)			BN	198	0,31 %
32	Pertes diverses (15)			BP	10	0,02 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	35 738	55,20 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	SAGE FEMME

N° SIRET

278 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	33 757 52,14 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	40 0,06 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	689 1,06 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	3
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	34 489 53,27 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	1
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 199 1,85 %
	42	Moins-value à court terme							CK	11 0,02 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	367				CL	2 051 3,17 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	416	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	25 0,04 %
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 288 5,08 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	31 201 48,19 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	23 066

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 863		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

SCULPTEUR

23 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	61 058	100,34 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	209	0,34 %
4	Montant net des recettes	AD	60 849	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	13	0,02 %
6	Gains divers (5)	AF	5 419	8,91 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	66 281	108,93 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	19 867	32,65 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB		
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC		
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY		
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	175	0,29 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	894	1,47 %
15	Loyer et charges locatives		BF	4 668	7,67 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	38	0,06 %
17	Entretien et réparations	440 — 0,72 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	2 166 — 3,56 %			
19	Petit outillage (11)	1 614 — 2,65 %		BH	10 773 — 17,70 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	924 — 1,52 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	4 953 — 8,14 %			
22	Primes d'assurances	676 — 1,11 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 631 — 4,32 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	3 874 — 6,37 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 244 — 2,04 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 2 465		BK	3 139 — 5,16 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 603	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 71	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	732 — 1,20 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	964 — 1,58 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	3		BM	4 242 — 6,97 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 114 — 0,19 %			
30	Autres frais divers de gestion	2 428 — 3,99 %			
31	Frais financiers (14)		BN	129	0,21 %
32	Pertes diverses (15)		BP	6	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	47 805	78,56 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	SCULPTEUR

N° SIRET

23 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	18 475 30,36 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	426 0,70 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	18 901 31,06 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	1 684 2,77 %
	42	Moins-value à court terme							CK	1
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 048 6,65 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	5 733 9,42 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	13 168 21,64 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	1 665
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	3 285
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	17
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	40 611

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 050		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

SOPHROLOGUE

50 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	19 974	100,68 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	115	0,58 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	20	0,10 %
4	Montant net des recettes	AD	19 839	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	1	0,01 %
6	Gains divers (5)	AF	4 972	25,06 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	24 812	125,07 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	82	0,42 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)			BB		
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC		
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée			BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale			JY	309	1,56 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts			BS	168	0,85 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	293	1,48 %
15	Loyer et charges locatives			BF	4 178	21,06 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	24	0,12 %
17	Entretien et réparations	224	1,13 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire	182	0,92 %			
19	Petit outillage (11)	550	2,77 %		BH	2 631	13,26 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	191	0,96 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 144	5,77 %			
22	Primes d'assurances	339	1,71 %			
23	Frais de véhicules (12)	2 027	10,22 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 445	12,32 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	418	2,11 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires BT 2 139; dont cotisations facultatives Madelin BZ 654; dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 27				BK	2 820	14,21 %
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	528	2,66 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	911	4,59 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	8	0,04 %		BM	2 571	12,96 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	278	1,40 %			
30	Autres frais divers de gestion	846	4,26 %			
31	Frais financiers (14)				BN	80	0,40 %
32	Pertes diverses (15)				BP	1	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	15 603	78,65 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	SOPHROLOGUE

N° SIRET

50 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	9 209 46,42 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	5 0,03 %
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	277 1,40 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	9 492 47,85 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	27 0,14 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	276 1,39 %
	42	Moins-value à court terme							CK	2 0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 515 12,68 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	2 821 14,22 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	6 670 33,62 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	1 023
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	131
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 588		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

STYLISTE - DESIGNER

25 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	47 981	100,34 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	38	0,08 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	124	0,26 %
4	Montant net des recettes	AD	47 819	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	6 785	14,19 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	54 605	114,19 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	2 862	5,99 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	2 056	4,30 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	206	0,43 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	133	0,28 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	229	0,48 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	1 060	2,22 %
15	Loyer et charges locatives		BF	1 558	3,26 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	432	0,90 %
17	Entretien et réparations	116 0,24 %			
18	Personnel intérimaire				
19	Petit outillage (11)	810 1,69 %	BH	3 062	6,40 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	187 0,39 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 661 3,47 %			
22	Primes d'assurances	288 0,60 %			
23	Frais de véhicules (12)	1 384 2,89 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	3 037	6,35 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	1 653 3,46 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 2 830	BK	4 812	10,06 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 1 375	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 607		
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	666 1,39 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 404 2,94 %			
28	Frais d'actes et de contentieux		BM	2 664	5,57 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 118 0,25 %			
30	Autres frais divers de gestion	475 0,99 %			
31	Frais financiers (14)		BN	235	0,49 %
32	Pertes diverses (15)		BP	209	0,44 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	22 555	47,17 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	STYLISTE - DESIGNER

N° SIRET

25 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	32 050 67,02 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 148 2,40 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	33 198 69,42 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	790 1,65 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 478 5,18 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 268 6,83 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	29 931 62,59 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	5 143
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	1 069
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	1 611

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			8 661		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

TATOUEUR

31 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	41 605	100,00 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC		
4	Montant net des recettes	AD	41 605	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE		
6	Gains divers (5)	AF	9 438	22,68 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	51 043	122,68 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)			BA	3 678	8,84 %
9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	387	0,93 %
10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	5	0,01 %
11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	369	0,89 %
13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	288	0,69 %
14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	967	2,32 %
15	Loyer et charges locatives			BF	6 999	16,82 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	241	0,58 %
17	Entretien et réparations	421	1,01 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
18	Personnel intérimaire					
19	Petit outillage (11)	1 409	3,39 %		BH	4 761 11,44 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	832	2,00 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 529	3,68 %			
22	Primes d'assurances	570	1,37 %			
23	Frais de véhicules (12)	1 446	3,48 %	Total : Transport et déplacements		
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	1 721 4,14 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	275	0,66 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT	3 555		BK	4 637 11,15 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 045	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	37	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	200	0,48 %	Total : Frais divers de gestion		
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 004	2,41 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	13	0,03 %		BM	2 473 5,94 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY	137	0,33 %		
30	Autres frais divers de gestion	1 119	2,69 %			
31	Frais financiers (14)				BN	208 0,50 %
32	Pertes diverses (15)				BP	461 1,11 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	27 196 65,37 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	TATOUEUR

N° SIRET

31 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	23 847 57,32 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	678 1,63 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	24 525 58,95 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	1 122 2,70 %
	42	Moins-value à court terme	CK	25 0,06 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	CL 8 355 20,08 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	
		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT	
		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO	
		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	9 501 22,84 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	15 023 36,11 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	7 480
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	2 002
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			4 474		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

THERAPEUTE

49 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	29 530 100,81 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	237 0,81 %
	4	Montant net des recettes		AD	29 293 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	
	6	Gains divers (5)		AF	3 004 10,26 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	32 297 110,26 %

3								
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)					BA	448 1,53 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)				BB	
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)				BC	
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée				BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale				JY	258 0,88 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts				BS	237 0,81 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible				BV	571 1,95 %
	15	Loyer et charges locatives					BF	3 713 12,68 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)			BW		BG	264 0,90 %
	17	Entretien et réparations	513 1,75 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs				
	18	Personnel intérimaire	65 0,22 %					
	19	Petit outillage (11)	685 2,34 %				BH	3 080 10,51 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	248 0,85 %					
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 154 3,94 %					
	22	Primes d'assurances	415 1,42 %					
	23	Frais de véhicules (12)	2 433 8,31 %	Total : Transport et déplacements				
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)	…				BJ	2 893 9,88 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages…)…	460 1,57 %					
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires		BT	2 773	BK	3 687 12,59 %
			dont cotisations facultatives Madelin	BZ 880	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 35		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	724 2,47 %	Total : Frais divers de gestion				
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	989 3,38 %					
	28	Frais d'actes et de contentieux	2 0,01 %				BM	2 896 9,89 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 143 0,49 %					
	30	Autres frais divers de gestion	1 037 3,54 %					
	31	Frais financiers (14)					BN	103 0,35 %
	32	Pertes diverses (15)					BP	9 0,03 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)					BR	18 159 61,99 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	THERAPEUTE

N° SIRET

49 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	14 137 48,26 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	521 1,78 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	14 659 50,04 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	460 1,57 %
	42	Moins-value à court terme							CK	6 0,02 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	2 594 8,86 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 060 10,45 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	11 599 39,60 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	1 971
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	262
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			5 931		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

TRADUCTEUR INTERPRETE

95 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2						
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	46 024	101,93 %
	2	À déduire	Débours payés pour le compte des clients (2)	AB		
	3	À déduire	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	871	1,93 %
	4	Montant net des recettes		AD	45 153	100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	38	0,08 %
	6	Gains divers (5)		AF	3 235	7,16 %
	7		**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	48 426	107,25 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	3 145	6,97 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	1 037	2,30 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	531	1,18 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	383	0,85 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	363	0,80 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	965	2,14 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	1 695	3,75 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW		BG	135	0,30 %
	17	Entretien et réparations	268	0,59 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire	27	0,06 %			
	19	Petit outillage (11)	368	0,82 %		BH	2 471 5,47 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	211	0,47 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 424	3,15 %			
	22	Primes d'assurances	173	0,38 %			
	23	Frais de véhicules (12)	1 325	2,93 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	1 792 3,97 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	467	1,03 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 4 964			BK	6 613 14,65 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 1 443		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 206		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	215	0,48 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 406	3,11 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux	4	0,01 %		BM	2 534 5,61 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	288	0,64 %			
	30	Autres frais divers de gestion	621	1,38 %			
	31	Frais financiers (14)				BN	106 0,23 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	27 0,06 %
	33		**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	21 798 48,28 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	**TRADUCTEUR INTERPRETE**

N° SIRET

95 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	26 628 58,97 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	605 1,34 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	27 233 60,31 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	3 0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	409 0,91 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	478				CL	3 482 7,71 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	3 894 8,62 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	23 339 51,69 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	4 478
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	1 087
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	133
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			3 698		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																					
Nature de l'activité (1)																						
N° SIRET																						
Résultat déterminé (2)																						
Comptabilité tenue (2) :																						
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																						
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																						

MEDECIN UROLOGUE

10 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV

Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT ✓

AM ✓

Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	130 122 100,00 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	
	4	Montant net des recettes		AD	130 122 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	
	6	Gains divers (5)		AF	63 194 48,57 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	193 316 148,57 %

3							
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)				BA	960 0,74 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)			BB	5 661 4,35 %
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)			BC	3 495 2,69 %
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée			BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale			JY	634 0,49 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts			BS	1 842 1,42 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible			BV	3 575 2,75 %
	15	Loyer et charges locatives				BF	3 885 2,99 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW		BG	11 690 8,98 %
	17	Entretien et réparations	431 0,33 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs			
	18	Personnel intérimaire	208 0,16 %				
	19	Petit outillage (11)	470 0,36 %			BH	5 666 4,35 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	97 0,07 %				
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	1 770 1,36 %				
	22	Primes d'assurances	2 690 2,07 %				
	23	Frais de véhicules (12)	1 941 1,49 %	Total : Transport et déplacements			
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...				BJ	2 429 1,87 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	487 0,37 %				
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires	BT	17 174	BK	20 921 16,08 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ	2 697	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU	1 051	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	821 0,63 %	Total : Frais divers de gestion			
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	1 241 0,95 %				
	28	Frais d'actes et de contentieux				BM	3 375 2,59 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	689 0,53 %				
	30	Autres frais divers de gestion	624 0,48 %				
	31	Frais financiers (14)				BN	96 0,07 %
	32	Pertes diverses (15)				BP	15 0,01 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)				BR	64 243 49,37 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	MEDECIN UROLOGUE

N° SIRET

10 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	129 072 99,19 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	2 787 2,14 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	131 859 101,33 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	834 0,64 %
	42	Moins-value à court terme							CK	
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	1 083 0,83 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ	143		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	1 917 1,47 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	129 941 99,86 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			4 386		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

VÉTÉRINAIRE

129 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW

Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion

Nombre de salariés AP

Salaires nets perçus AR

DA

2 RECETTES

1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)	AA	321 393	101,13 %
2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)	AB	46	0,01 %
3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)	AC	3 542	1,11 %
4	Montant net des recettes (Recettes moyennes par salarié : 118 617 €)	AD	317 805	100,00%
5	Produits financiers (4)	AE	368	0,12 %
6	Gains divers (5)	AF	3 957	1,25 %
7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)	AG	322 131	101,36 %

3 DÉPENSES PROFESSIONNELLES

8	Achats (6)		BA	105 331	33,14 %
9	Frais de personnel — Salaires nets et avantages en nature (7) (Nb moyen de salariés : 2,68)		BB	33 653	10,59 %
10	Frais de personnel — Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	20 298	6,39 %
11	Impôts et taxes (8) — Taxe sur la valeur ajoutée		BD		
12	Impôts et taxes (8) — Contribution économique territoriale		JY	853	0,27 %
13	Impôts et taxes (8) — Autres impôts		BS	823	0,26 %
14	Impôts et taxes (8) — (9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	4 233	1,33 %
15	Loyer et charges locatives		BF	14 573	4,59 %
16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)	BW	BG	3 026	0,95 %
17	Entretien et réparations	2 997 0,94 %			
18	Personnel intérimaire	1 357 0,43 %			
19	Petit outillage (11)	3 044 0,96 %	BH	14 793	4,65 %
20	Chauffage, eau, gaz, électricité	1 490 0,47 %			
21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	4 223 1,33 %			
22	Primes d'assurances	1 682 0,53 %			
23	Frais de véhicules (12)	6 587 2,07 %			
	(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...		BJ	7 311	2,30 %
24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	724 0,23 %			
25	Charges sociales personnelles (13) — dont obligatoires	BT 17 813	BK	22 916	7,21 %
	dont cotisations facultatives Madelin	BZ 4 783	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU 320	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès	738 0,23 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	3 306 1,04 %			
28	Frais d'actes et de contentieux	34 0,01 %	BM	8 548	2,69 %
29	Cotisations syndicales et professionnelles	BY 1 172 0,37 %			
30	Autres frais divers de gestion	3 297 1,04 %			
31	Frais financiers (14)		BN	1 175	0,37 %
32	Pertes diverses (15)		BP	36	0,01 %
33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)		BR	237 570	74,75 %

Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs

Total : Transport et déplacements

Total : Frais divers de gestion

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	VÉTÉRINAIRE

N° SIRET

129 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)	CA	84 560 26,61 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)	CB	279 0,09 %
	36	Divers à réintégrer (17)	CC	1 689 0,53 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)	CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	86 528 27,23 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement (19)	CG	2
	41	Dotation aux amortissements (20)	CH	5 569 1,75 %
	42	Moins-value à court terme	CK	81 0,03 %
	43	Divers à déduire (21) – dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CL	4 016 1,26 %
		dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle » (AW) 2 500 – dont l'abondement sur l'épargne salariale (CT) 574		
		dont exonération « jeunes entreprises innovantes » (CU) – dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes » (CO)		
		dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins » (CI) – dont déductions « médecins conventionnés de secteur I » (CQ)		
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)	CN	9 669 3,04 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CP	76 859 24,18 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)	CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	62 857
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	29 327
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	696
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules : Modèle(s)	Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Barème BIC Type de carburant (3)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
	T		X			15 337		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-A-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

pour AJ 1 2 mois

1	NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION																				
Nature de l'activité (1)																					
N° SIRET																					
Résultat déterminé (2)																					
Comptabilité tenue (2) :																					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal																					
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)																					

VÉTÉRINAIRE COLLABORATEUR

35 Adhérents

Code activité pour les praticiens médicaux

si exercice en société (2) AV

Nombre d'associés AS

d'après les règles « recettes-dépenses » AK

d'après les règles « créances-dettes » AL

Hors taxe CV ✓ Taxe incluse CW Non assujetti à la TVA AT

AM ✓ Année d'adhésion Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR

DA

2					
RECETTES	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)		AA	84 524 100,16 %
	2	À déduire — Débours payés pour le compte des clients (2)		AB	
	3	À déduire — Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)	(3)	AC	134 0,16 %
	4	Montant net des recettes		AD	84 390 100,00%
	5	Produits financiers (4)		AE	7 0,01 %
	6	Gains divers (5)		AF	1 926 2,28 %
	7	**TOTAL** (ligne 4 à 6)		AG	86 323 102,29 %

3						
DÉPENSES PROFESSIONNELLES	8	Achats (6)			BA	4 338 5,14 %
	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)		BB	
	10	Frais de personnel	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)		BC	
	11	Impôts et taxes (8)	Taxe sur la valeur ajoutée		BD	
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale		JY	396 0,47 %
	13	Impôts et taxes (8)	Autres impôts		BS	227 0,27 %
	14	Impôts et taxes (8)	(9) Contribution sociale généralisée déductible		BV	4 030 4,78 %
	15	Loyer et charges locatives			BF	402 0,48 %
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)		BW	BG	1 261 1,49 %
	17	Entretien et réparations	539 0,64 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs		
	18	Personnel intérimaire				
	19	Petit outillage (11)	696 0,82 %		BH	2 896 3,43 %
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité	94 0,11 %			
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)	966 1,14 %			
	22	Primes d'assurances	601 0,71 %			
	23	Frais de véhicules (12)	5 605 6,64 %	Total : Transport et déplacements		
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...			BJ	5 967 7,07 %
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...	362 0,43 %			
	25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires BT 14 390		BK	20 211 23,95 %
			dont cotisations facultatives Madelin BZ 4 968	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite BU 853		
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	215 0,25 %	Total : Frais divers de gestion		
	27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	490 0,58 %			
	28	Frais d'actes et de contentieux			BM	1 703 2,02 %
	29	Cotisations syndicales et professionnelles BY	542 0,64 %			
	30	Autres frais divers de gestion	455 0,54 %			
	31	Frais financiers (14)			BN	39 0,05 %
	32	Pertes diverses (15)			BP	6 0,01 %
	33	**TOTAL** (lignes 8 à 32)			BR	41 479 49,15 %

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

ARCOLIB
ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

REVENUS 2020

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

N° 2035-B-SD 2021

Si ce formulaire est déposé sans information chiffrée, cocher la case « néant » ci-contre

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION	VÉTÉRINAIRE COLLABORATEUR

N° SIRET

35 Adhérents

4	34	**Excédent** (ligne 7 – ligne 33)							CA	44 844 53,14 %
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	35	Plus-values à court terme (16)							CB	
	36	Divers à réintégrer (17)							CC	1 629 1,93 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)							CD	
	38	TOTAL (ligne 34 à 37)							CE	46 473 55,07 %
	39	**Insuffisance** (ligne 33 – ligne 7)							CF	
	40	Frais d'établissement (19)							CG	
	41	Dotation aux amortissements (20)							CH	669 0,79 %
	42	Moins-value à court terme							CK	46 0,05 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	521 0,62 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)							CM	
	45	**TOTAL** (lignes 39 à 44)							CN	1 236 1,46 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)							CP	45 237 53,60 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)							CR	
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :							CX	16 915
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :							CY	1 556
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :							CZ	
6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :							AU	

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			15 750		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ---------->								
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	B

2035 moyenne, en €uros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2020 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

Nos adresses

Rennes

8 place du Colombier
BP 40415
35004 RENNES Cedex

Vannes

1 rue Anita Conti
56000 VANNES

Paris

15 avenue Trudaine
75009 PARIS

Conception graphique : Motion4Ever